



REVUE D'EDUCATION SOCIALE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

- GIUSEPPE DE LORENZO. *Le Jour.*
G. DEHERME *La Défense des classes moyennes en France.*
ANTOINE BAUMANN . *La Liberté spirituelle : L'hypocrisie de notre clergé
laïque.*
G. DE CONTENSON . . *Ralentissement de l'enrichissement de la France.*
PAR TOUS. *Revue des opinions, des faits et des idées.*
REMY ANSELIN *La Quinzaine politique.*
JEAN THOGORMA . . . *La Vie à Landerneau-des-Lettres : Les morts
contre les vivants.*
Les Livres qui font penser : G. DEHERME, ANTOINE BAUMANN, ÉLOI PÉPIN.

Le Numéro : 0 fr. 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

6, Boulevard de la Madeleine, 6

PARIS

La Coopération des Idées

Directeur : G. DEHERME

Prix du Numéro : 0 fr. 50

ABONNEMENT ANNUEL : { 6 francs pour la France,
10 francs pour l'Étranger.

Collections de la précédente série
(années 1908, 1909, 1910 et 1911) : 5 francs par année.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

PARIS -:- 6, Boulevard de la Madeleine, 6 -:- PARIS

On reçoit :

Pour tout ce qui concerne l'ADMINISTRATION, *tous les jours*, sauf les dimanches et jours fériés, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir ;

Pour LA RÉDACTION, tous les *mercredis*, de 4 à 6 heures du soir ;

Enfin, en réunions amicales, sans invitation spéciale, *tous les dimanches*, de 3 à 6 heures. Les lecteurs, collaborateurs et amis de la *Coopération des Idées* seront toujours les bienvenus.

Aucun article publié n'est payé.

Les manuscrits non publiés sont à la disposition de leurs auteurs.

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur **abonnement est terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de **refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.**

La Coopération des Idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE (17^e année)

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME

ABONNEMENT ANNUEL : { **6** francs pour la France,
10 francs pour l'Étranger.

Le N^o : 0 fr. 50. — Spécimen gratuit sur demande.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 6, Boulevard de la Madeleine, Paris

L'œuvre d'éducation sociale est d'une nécessité urgente. Jamais les esprits n'ont été aussi confus, affolés d'indécision, aigris d'un sectarisme sans foi. Malgré tant de présomptions et d'outrécidances, jamais les Français ne furent plus ignorants de la vie sociale.

C'est donc à reconstituer socialement les institutions, les idées et les sentiments que s'efforce *la Coopération des Idées*. Dans toutes les graves conjonctures d'une existence privée et d'une existence publique de plus en plus trépidantes et incertaines de leurs fins comme de leurs moyens, elle veut être une lumière qui guide l'esprit et

un foyer qui réchauffe l'âme. Elle n'est donc ni sectaire ni pédante. Elle est vivante. Elle est résolument contre toutes les anarchies : celles du dedans — du cœur et de l'esprit — comme celles du dehors, celles d'en bas comme celles d'en haut. Elle ne compose pas avec les mensonges du monde et les vilénies du régime.

Sans doute, la difficulté est grande de se faire entendre dans la Babel électorale et démagogique qu'est devenue la France : *la Coopération des Idées* tâche à la surmonter par la précision, la clarté et la méthode. Et aussi l'autorité. Aucun article publié dans cette revue n'est payé. Il faut que ses lecteurs le sachent bien : *la Coopération des Idées* ne fait point commerce de divertissements plus ou moins élégants, elle ne tient pas boutique d'idées, d'émotions ou de mots. Elle veut enseigner, diriger, exercer une influence sur les cœurs et les esprits, et toute vénalité trouble, asservit et avilit la pensée. Pour prétendre à conseiller, consacrer et régler les puissances temporelles, il faut d'abord n'en pas solliciter des bénéfices.

La Coopération des Idées tient bien moins à la foule des abonnés, à être lue de beaucoup qu'à être comprise d'une élite agissante. Elle n'est pas prostituée à une populace qui veut qu'on la flatte ou l'amuse pour son argent, elle est au service de la société française menacée de périr.

Des articles de fond étudient les questions les plus pressantes du moment et de toujours. De l'actualité sociale, on tire des leçons qui montrent l'aptitude du positivisme à résoudre nos plus troublants problèmes. Mais *la Coopération des Idées* ne s'absorbera jamais dans la

vaine recherche de la vérité absolue, elle se bornera à mettre en lumière les vérités réconfortantes et fécondes, celles qui conviennent en un temps troublé à un peuple désesparé, à une société en pleine décomposition. Elle vise non au sublime quintessencié mais au simple bon sens, non à la parfaite justice mais à l'ordre possible, non à étonner mais à servir, non aux applaudissements provisoires que provoque l'éloquence des phrases mais à la sympathie durable qu'éveille l'âme qui se donne.

La collection de la Coopération des Idées constitue une encyclopédie sociale documentée et vivante qui a sa place marquée dans toutes les bonnes bibliothèques. Les 24 numéros annuels forment un total de 1.920 pages de texte en deux volumes in-8° carré. Le prix de l'abonnement est aussi réduit qu'il est possible : 6 francs par an pour la France et les colonies, 10 francs pour l'Étranger.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait directement la demande ou dont l'adresse nous est transmise.

Nous serons reconnaissants à qui nous fera parvenir des listes d'adresses de personnes susceptibles de s'intéresser à un effort de reconstitution sociale.

OUVRAGES de M. Georges DEHERME

en vente à " la Coopération des Idées "

Croître ou Disparaître, un volume in-16 de 280 pages. 3 fr. 50

(PERRIN et C^{ie}, Éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins.)

La Crise sociale, 3^e édition, un volume in-16 de 375 pages. 3 fr. 50

(BLOUD et C^{ie}, Éditeurs, 7, rue Saint-Sulpice.)

Auguste Comte et son œuvre. — *Le Positivisme*, un volume in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte. 2 fr. 50

(GIARD et BRIÈRE, Éditeurs, 16, rue Soufflot.)

L'Afrique occidentale française. — *Action politique. Action économique. Action sociale.* — Ouvrage couronné par l'Académie française et par la Société antiesclavagiste de France. Un volume in-8 de 528 pages. 6 fr.

(BLOUD et C^{ie}, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice.)

La Démocratie vivante, un volume in-8 de 402 pages. 4 fr. 50

(BERNARD GRASSET, Éditeur, 61, rue des Saints-Pères.)



La Coopération des idées

LE JOUR ⁽¹⁾

Dans le prologue du *Faust* de Goethe, lequel se passe au Ciel, les archanges entonnent comme on sait le magnifique hymne de gloire au jour et au soleil : « Le Soleil sonne, selon la norme antique dans le cœur, et à l'envi des fraternelles sphères; d'un pas de tonnerre, il accomplit le voyage qu'il doit accomplir. Et véloce, prodigieusement véloce, autour de lui se meut la magnificence de la Terre : à une nuit profonde, effroyable, succède une splendeur de paradis; la mer fait écumer ses larges flots aux creux des roches, et roches et mer sont transportées dans la rapide et éternelle rotation des sphères. Telles sont ces hautes œuvres toujours incompréhensibles, toujours splendides ! » C'est ainsi que, suspendus dans les profondeurs célestes, les archanges décrivent le phénomène planétaire du jour, représenté par l'immense Soleil rayonnant et s'avancant dans l'espace avec une sidérale harmonie, et par les planètes,

(1) Voir au n° précédent du 16 février : « L'Aurore », du même auteur.

qui, d'un mouvement admirable en sa rapidité, tournent autour de lui, et, en tournant, offrent tantôt l'un, tantôt l'autre de leurs hémisphères à ces brillants rayons de chaleur et de lumière qui parcourent l'espace par milliards de kilomètres autour de la sphère du Soleil incandescent.

Une infinitésimale quantité de ces rayons lumineux, calorifiques, magnétiques, électriques du Soleil, recueillie dans son circuit diurne par l'hémisphère tournant d'une petite planète, comme notre Terre, sert à produire et à maintenir la majeure partie des phénomènes et des formes de la Nature, tant inorganique qu'organique, lesquels se déroulent sur le dos de ce beau corps de la Terre, pour parler ici comme Hamlet.

Depuis le moment, en effet, où le Soleil se montre à notre horizon et y reste des heures plus ou moins nombreuses, selon la latitude, afin d'accomplir son circuit apparent à travers le ciel, jusqu'au moment de son coucher derrière le bord occidental de l'horizon, dans l'hémisphère, où resplendit le jour, se réveillent et se développent les forces de la Nature, qui étaient endormies et quasi-éteintes, quand elles étaient tournées, non vers notre étoile, le Soleil, mais vers ces autres très lointains soleils qui, de nuit, nous apparaissent comme des étoiles.

Sous l'action des rayons solaires, les roches qui constituent la solide charpente de la croûte terrestre se développent, les glaces et les neiges raidies sur les pôles et sur les montagnes s'attiédissent et se fondent; les eaux des fleuves, des lacs, des mers se vaporisent, et leurs humides voiles montent et se déploient par l'action

de l'air réchauffé qui s'enlève et se meut avec les ailes des vents. La Terre se réveille sous la caresse du Soleil qui en a brisé la cuirasse de glace et lui a arraché son masque de nuages, comme Brünnhilde sous le baiser de Siegfried dans le poème de Wagner. « Salut, soleil ! salut, lumière ! salut à toi, jour éclatant ! » C'est le frémissement de la vie qui atteint jusqu'aux gisements de pierre, profondes racines inorganiques de notre existence.

Mais le frémissement de la vie, illuminée et réchauffée par le jour, palpite dans le monde organique, tant végétal qu'animal, et se révèle à nous par l'admirable manteau vert changeant qui couvre les parties illuminées de notre planète et par l'innombrable bourdonnement des êtres, se mouvant eux-mêmes, qui soutiennent et propagent leur existence dans la lumière et dans la chaleur du Soleil.

A la vérité, tous les organismes végétaux n'ont pas besoin pour prospérer de la lumière du jour. Dans les grandes profondeurs océaniques, où il y a une absence totale de lumière solaire, existent les bactéries qui décomposent les cadavres en putréfaction des animaux marins, comme dans les grottes les plus profondes et les plus obscures croissent les moisissures sur les excréments des animaux cavernaires. Mais ces cas de végétation des ténèbres et d'autres encore sont limités aux plantes qui se nourrissent de substances organiques.

Au contraire, l'assimilation du carbone par l'acide carbonique de l'atmosphère moyennant l'appareil de la chlorophylle est un effet de la lumière. Et la formation même de la chlorophylle, excepté dans les cryptogames et

les gymnospermes, et celle des pigments rouges et bleus, qui donnent naissance à toute la stupéfiante magnificence du manteau feuillu et floral de la Terre, sont des conséquences directes de la lumière, et font que la vie de la majeure partie des plantes, tant terrestres que marines, est directement liée aux heures du jour.

Depuis le moment où le jour paraît à l'horizon jusqu'à ce que le ciel se rembrunisse et s'allume d'étoiles, sur le rivage tumultueux et écumant de la mer, dans les miroirs smaragdins des lacs, dans les cours limpides des fleuves, sur les plaines qui, dans leurs lointains, confinent avec le ciel, sur les collines fleuries et ondoyantes et sur les montagnes hautes et escarpées, dans les zones tropicales, comme dans les zones polaires, partout où la lumière et la chaleur du jour arrivent, quasi toutes les plantes en ressentent la puissante incitation et sortent de la torpeur nocturne pour reprendre, avec une lente, inconsciente, infatigable haleine, les fonctions de l'absorption et de l'assimilation, et aussi de l'accroissement et de la procréation, qui maintiennent et perpétuent les couleurs admirables et les très doux parfums du manteau végétal de la Terre.

Bien plus fortement cependant que la croûte inorganique et que le manteau végétal, se démène et se meut à la lumière du jour le mobile monde animal de notre planète. C'est le premier salut que la longue roulade de l'alouette fait retentir sous le ciel; c'est le chant sonore que le coq envoie à la terre, au petit jour; ce sont les bavards gazouillements matinaux des passereaux et leurs disputes vespérales; c'est, durant tout le jour, un concert multiple, infini, de voix et de sons, depuis les mur-

mures d'insectes jusqu'aux bourdonnements des œuvres humaines, et cela s'étend, s'élève sur l'hémisphère illuminé de la terre, comme témoignage sonnante et tonnant de la vie en action; tout cela se propage vers l'occident avec des ondes atteignant comme rapidité plus de mille kilomètres à l'heure, tandis qu'avec la même célérité cela s'éteint du côté de l'orient.

Durant nos jours les meilleurs, les plus chauds et les plus lumineux, durant les jours de canicule qui sont nos jours par excellence, lorsque la mer est comme du chaud indigo, que la Terre brûle, que l'air est embrasé, le bourdonnement de la vie atteint sa plus grande puissance; il trouve une formidable expression dans le chœur immense des cigales, lequel s'élève des plaines, des vallées et des monts vers le Soleil, et semble, tant il surgit haut, vaste et puissant, des innombrables et invisibles chanteurs, l'hymne de vie que la Terre elle-même adresse au jour vivificateur. Cette voix de la Terre, qui chante son hymne à la lumière et meurt ensuite, a été comprise fort bien par les anciens Grecs et par les Asiatiques, spécialement par les Japonais, pour lesquels la cigale est le plus pur symbole de la poésie et du chant, la plus belle expression de l'art pour l'art. Nous autres chrétiens occidentaux, nous avons préféré, au contraire, pour notre morale, la laborieuse et utilitaire fourmi. Cependant, au point culminant du jour d'été, il vient un moment,

Tandis que le plein midi se meut au ciel
Et qu'herbe ou feuille a cessé de remuer au vent,
Et que pas plus de près que de loin on n'entend ni ne voit
Soit onde se rider, soit cigale

Striduler, soit oiseau battre de l'aile dans la ramure,
Soit papillon rôder çà et là, enfin ni voix ni mouvement (1);

un moment, dis-je, où cette voix de la vie, comme enivrée et prostrée par sa plénitude même, s'abat et se tait.

Mais cette heure méridienne, brûlante et solennelle d'été, consacrée à Pan, n'est qu'une fugitive pause dans le fébrile tumulte de la vie qui reprend de nouveau son rythme solaire et continue à propager vers l'occident son bruit, sonnante à la lumière du jour.

C'est ainsi que le jour, en définitive, plus qu'aucune autre partie de la rotation de la Terre met en évidence la soif, la volonté de vivre qui envahit tout l'Univers, et se manifeste avec plus de vivacité dans le monde animal, depuis les sociétés de fourmis déjà riches de plusieurs formes sociales, politiques, pastorales et agricoles, jusqu'aux plus complexes associations humaines d'une cité moderne, comme New-York, où le jour voit fourmiller par les voies superficielles, souterraines et aériennes une masse de millions d'hommes bourdonnant au milieu du ronflement des machines productrices de chaleur et d'électricité. Le motif pour lequel le jour fait mettre en branle les races d'hommes, comme celles de fourmis et d'autres animaux, est au fond le même : la conservation de l'individu et de l'espèce.

La faim, qui chasse le loup du bois, excite l'homme pour aller de sa maison au travail.

L'homme mangera cuit, sur la table de famille, ce même poulet ou agneau, que le loup dévorera cru dans

(1) Vers de Leopardi.

sa tanière, avec sa compagne et ses chers petits. Et pour se donner, par le moyen de l'amour, cette progéniture, et la maintenir et la faire croître par l'alimentation, se déroulent dans la lumière diurne, entre tous les animaux (les hommes compris), des luttes effroyables de vie et de mort : luttes d'ongles et de dents pour les animaux; de canons, de fusils, d'armes blanches, de calomnies, de diffamations, d'actions judiciaires et d'actions de Bourse pour les hommes, qui sont précisément, à raison de cela, les plus complexes, les plus évolués des animaux.

Le jour est donc le miroir brillant de la formidable lutte pour la vie à jamais engagée sur la Terre, et comme tel il offre essentiellement un spectacle de mouvement, de travail, d'action.

L'homme, dit fort à propos l'inépuisable Gotama, est comme une fourmilière qui fume de nuit et flambe de jour.

« Ce à quoi, pendant la nuit il réfléchit, ce qu'il décide pour le travail du jour : telle est la fumée nocturne; ce qu'ensuite, après cette réflexion et cette décision, il traduit, le jour, en actions, paroles et pensées : telle est la flambée du jour. » C'est donc la flamme de l'action qui respandit ainsi dans le jour, la même incoercible flamme de l'action, de la passion, du désir, de la soif de vivre, à propos de laquelle Gotama a pu dire que le monde entier brûle, que le monde entier flambe.

Cependant il y a quelques hommes, assez rares qui, en de certains moments ou même dans toute la durée de leur vie, ne sont pas consumés par ce feu dont brûle l'Univers.

Ceux-là sont les grands artistes ou les saints qui,

dans les moments fugitifs de la contemplation esthétique ou dans la durable continuité de la contemplation ascétique s'extériorisent de l'enténébrante soif de vivre et regardent toutes choses et eux-mêmes, comme pourrait faire l'œil clair et illuminé du monde. Pour ceux-là le jour offre le spectacle merveilleux des formes et des phénomènes dévoilés par sa lumière, et il leur donne l'animante force du Soleil qui est nécessaire pour leurs conceptions et leurs visions.

Mais ils sont rares ces privilégiés à qui la lumière du jour ne procure que sérénité et joie ; pour le surplus de la race des infortunés mortels, le jour ne rouvre que le formidable champ de bataille de l'immense lutte pour l'existence. Cependant le champ de bataille peut être beau pour celui que brûle la fièvre de la vie, et qui mêle avec une joie féroce son sang au sang de l'adversaire, comme instrument inconscient de l'universelle existence, laquelle tire une nouvelle vie de la mort de tous les deux. Mais il y a d'autres esprits qui trouvent en eux-mêmes et dans leur sombre douleur le désir de la mort, et qui haïssent, par conséquent, le spectacle de force, d'action et de lutte offert par le jour. A cette catégorie appartient le *Tristan* de Wagner, qui ne vit que d'amour et de mort :

« Maintenant nous sommes consacrés à la nuit ! le jour malin, le jour envieux nous peut séparer par sa tromperie, mais il ne peut se jouer de nous avec son mensonge. Sa vaine magnificence, sa merveilleuse splendeur s'évanouit pour qui a voué son regard à la nuit : les lueurs fugitives de sa lumière éclatante ne nous aveuglent plus. Qui regarde avec amour la nuit de la

mort, qui s'est confié à son profond mystère : devant lui les mensonges du jour, la gloire et l'honneur, la puissance et le gain, si séduisants et scintillants, s'éfaufilent comme vaine poussière de soleils. »

Et pareillement chante notre Tristan quand il est envahi par sa pensée dominante :

Que sont devenues, hors de toi seulement,
Toutes les œuvres terrestres,
La vie tout entière, à mon regard !
Quel intolérable ennui,
Les loisirs, les commerces habituels,
Et de vain plaisir la vaine espérance,
A côté de cette joie,
Joie céleste qui me vient de toi !

Et quand il désire la mort et la nuit pour ne pas voir la vie et le jour :

Combien de fois n'es-tu pas implorée
Avec un intense désir,
O Mort, par l'amant plein d'angoisse !
Combien de fois le soir et combien de fois
A l'aube, le corps rompu de fatigue,
S'est-il proclamé heureux si de là jamais
Il ne relevait le flanc
Et ne recommençait plus à voir la cruelle lumière !

Ces esprits affolés d'amour haïssent le jour, parce qu'ils éprouvent déjà dans leur excessive passion toute la force de l'affirmation de la vie et qu'ils n'ont, par conséquent, nul besoin des œuvres du jour pour exprimer toute l'ardeur qui les consume. Leurs existences individuelles éprouvent le désir de se cacher dans la nuit et de s'étendre dans la mort, du moment qu'elles se sont

répandues et anéanties, pour ainsi dire, dans l'amour qui en d'autres individus régénérera leur espèce. Mais dans ces individus, qui, de la mort de ceux-là, jaillissent, la vie se raffirme et se remanifeste avec l'énorme spectacle de lutte et d'action, tel qu'il se déroule à la lumière du jour.

Voilà pourquoi Michel-Ange, après avoir fait se tordre la très belle *Aurore* dans le spasme du retour à la douleur du jour, a dans *Le Jour* même sculpté la plus formidable effigie de la force et de l'action qui ait été conçue et formée par le génie humain. Ce tortu, dédaigneux, irrité géant est, dit Steinmann, l'incorporation d'une force herculéenne, qui tend tous ses nerfs et tous ses muscles dans le heurt de l'action et nous apparaît comme un Prométhée enchaîné. Toutes les parties de son corps, la tête terrible, le thorax formidable, les jambes puissantes sont dressées en haut, prêtes à bondir dans l'action. Il semble que, d'un moment à l'autre, la jambe gauche doive se détacher du genou droit et que le furieux géant doive se lever pour se battre. Comme le cratère d'un volcan au repos, observe Kaiser, le voile de marbre de la statue inachevée dérobe le front menaçant et la profondeur des yeux ardents. Et c'est proprement l'inachèvement de cette tête de Titan, remarque avec justesse Neumann, qui montre l'impuissance de toute force matérielle, c'est-à-dire de toute force considérée du point de vue physique, et ne faisant qu'une partie de l'inconnu métaphysique caché dans l'éternité. C'est chose merveilleuse comme le regard vague du *Jour* (ses yeux rappellent les vagues étoiles de l'Ourse) s'accorde intimement avec une telle conception des forces inférieures, incom-

plètes de la Nature. La cause apparente en est que Michel-Ange laissa l'œuvre inachevée pour aller à Rome; la cause réelle, c'est qu'ainsi seulement l'œuvre devait être parfaite. Il advint pour elle ce qui était advenu pour d'autres œuvres, desquelles Michel-Ange s'était séparé avec une résolution et une violence égales à la passion apportée d'abord à les créer.

A peine l'ébauchoir lui avait-il fait surgir du marbre l'ombre de son idée, l'amour du maître pour elle cessait et le créateur se détachait de sa créature.

La première idée du *Jour*, jaillie de la représentation du tempérament colère dans le chant carnavalesque du Triomphe des quatre complexions :

D'abord la colère qui émane du feu
 En sortant des étreintes du rubicond Mars;
 Il est facile de la reconnaître
 Aux éclairs qui jaillissent d'elle,
 Elle rend chacun
 Prompt, courageux, subtil, audacieux et féroce,
 Superbe, belliqueux, furibond, altier.

Cette première idée du *Jour*, dis-je, se transforma sous le ciseau de Michel-Ange en l'image universelle de l'action et de la lutte pour la vie, telles qu'elles se dévoilent à la lumière du jour. Toutes les manifestations de cette lutte et de cette action diurne de la vie : la force avant tout, et ensuite l'indignation, l'aveugle impétuosité, la furie, la colère de ce feu vital qui est un destructeur et transformateur plus terrible encore que le feu volcanique, toutes ces manifestations bondissent à coups répétés hors des muscles et des membres puissants de ce

fier géant de marbre qu'est *Le Jour*. N'est-ce pas comme si sa tête inachevée et son regard vague nous disaient avec le *Triomphe du Temps* de Pétrarque :

La vie mortelle dure-t-elle plus d'un jour
Nuageux, court, froid et plein d'ennui,
Qui peut sembler beau mais ne vaut rien ?
Ici-bas l'humaine espérance, ici-bas la joie,
Ici-bas les misérables mortels lèvent la tête ;
Et nul ne sait combien il vivra, ni quand il mourra.

Michel-Ange avait de la vie, comme on sait et comme nous le verrons en parlant de *La Nuit*, une conception identique à celle de Pétrarque. C'est pourquoi *Le Jour* si puissant, robuste, formidable dans sa représentation de l'immense, inconsciente force de la vie, n'était pas désirable pour lui ; et c'est pourquoi justement *L'Aurore* souffre de devoir revenir à l'œuvre et au tourment diurnes, tandis que *Le Crépuscule* fatigué se repose, et que *La Nuit* joyeuse se recueille dans la joie sereine d'avoir triomphé finalement de l'effort et de la douleur du jour.

GIUSEPPE DE LORÉNZO.

(Traduit de l'italien par EDMOND THIAUDIÈRE.)



L'ORDRE le plus noble perfectionne le plus grossier en s'y subordonnant.

AUGUSTE COMTE.

La défense des classes moyennes en France

Il y a plus d'un demi-siècle qu'on avait tenté déjà, en France, de fonder le grand magasin du petit commerce, (Bazar Bonne-Nouvelle, Bazar de l'Industrie, Magasins réunis, etc.), et l'échec fut décisif. L'achat en commun remonte plus haut encore. M. E. Martin Saint-Léon nous a montré, dans son *Histoire des corporations*, que les anciens métiers avaient le droit de lotissement. « On désignait par ce mot, dit-il, le droit reconnu à chacun des membres d'un métier de participer à tout achat d'un lot important de matières premières conclu par un des maîtres. Pour exercer ce droit, il fallait manifester la volonté de prendre part au marché, soit en frappant dans les mains de l'acheteur, soit en lui remettant un denier à Dieu. »

Les classes moyennes, en France, ont pu donc plus vite reconnaître que toute organisation quelconque était contre elles. C'est pourquoi elles en sont venues à ne compter que sur l'État. Ce ne sont pas seulement les fonctionnaires qui sont les « éternels mendiants », ce sont toutes les classes moyennes.

Sans doute, elles se syndiquent ; mais c'est pour se

défendre contre les exigences ouvrières et se mieux faire entendre d'un État de plus en plus incapable de résister à aucune pression du nombre ou à aucune instigation de l'argent. Ainsi, le plus important de ces groupements, la Confédération des groupes commerciaux et industriels de France, dans ses statuts, indique qu'il a pour but : « 1° De représenter plus spécialement les aspirations du petit et du moyen commerce, de la petite et de la moyenne industrie ; 2° d'être l'organisme central et unique de ses groupements et d'organiser leur action concentrée ; 3° de centraliser et faire aboutir les efforts faits par ces divers groupements pour la défense de leurs intérêts généraux et spéciaux ; 4° d'intervenir auprès des pouvoirs publics chaque fois que ces intérêts sont en cause. »

Au 1^{er} janvier 1911, on comptait 4.742 syndicats patronaux, avec 403.759 membres, formant 150 unions. Mais c'est surtout la formidable coalition prolétarienne des 200 unions ouvrières, comprenant 5.325 syndicats avec 1,029.238 membres, qui a contraint la petite industrie à cette organisation élémentaire. Pour le commerce, ce sont les coopératives de consommation.

Outre l'Association française de défense des classes moyennes, constituée en décembre 1908, il convient de citer : la Ligue syndicale et Union fédérative du commerce et de l'industrie, fondée en 1886 et qui a fusionné en 1910 avec l'Union fédérative des commerçants détaillants et la Ligue économique du commerce et de l'industrie (32 groupes et 9.000 membres) ; la Confédération des groupes commerciaux et industriels de France, fondée le 13 juillet 1901 (170 groupes, 85.000 membres) ; la Fédération des commerçants détaillants de Paris et du

département de la Seine, fondée en 1906 pour s'opposer au vote de la loi sur le repos hebdomadaire ou à son application. Les principales Fédérations de syndicats commerciaux de même profession sont : le Comité de l'alimentation parisienne (26 syndicats, 30.000 membres); la Fédération du commerce en détail des boissons, des restaurateurs et hôteliers (147 syndicats, 3.500 membres); la Fédération des syndicats des charcutiers de France (86 syndicats); la Fédération des syndicats de l'épicerie (56 syndicats, 20.000 adhérents).

Ces associations professionnelles ont fondé des sociétés pour l'achat en gros des matières premières et des marchandises, des agences de renseignements, des services de recouvrements et de contentieux, des musées-expositions d'échantillons, des comités d'entente pour la fixation de prix minimum de vente, des caisses commerciales de crédit, des écoles d'apprentissage, des offices de placement, des entreprises collectives pour l'utilisation des sous-produits. Mais toutes ces œuvres végètent. La plus prospère est celle qui marque particulièrement le caractère antisocial du petit commerce, ce sont les Unions économiques, sociétés de vente à crédit qui fonctionnent dans 75 villes de France.

La coopération de crédit pour les petits industriels avait été préconisée sous l'Empire par Léon Say, Beluze, Walras. La tentative échoua.

Elle a mieux réussi ces dernières années, pour la petite exploitation agricole, avec 3.127 caisses rurales qui comprennent 150.000 participants et prêtent annuellement 150 millions de francs. Mais il faut dire aussi que la Banque de France, en vertu de la loi du 31 mars 1899,

met 40 millions de francs à la disposition des sociétés de crédit agricole. Les caisses de crédit urbain sont bien moins nombreuses et prospères.

Parmi les groupements d'achats en commun, il faut noter, pour les restaurateurs, *la Parisienne*; pour l'épicerie, la Société rémoise de l'épicerie, vins et spiritueux et la Société auxiliaire de l'alimentation (Sadla).

Il importe de faire remarquer que ces deux dernières limitent le nombre de leurs membres. Par exemple, la Société rémoise, fondée en 1885 (capital porté à 360.000 francs en 1905), n'accepte qu'un participant dans les communes de moins de 750 habitants; deux dans celles de 750 à 1.250; puis, progressivement, un par fraction de 500 habitants; à Reims, un seul dans un rayon de 70 mètres au moins.

La Sadla fut créée en 1899 par un groupe de petits épiciers de province pour lutter contre les grandes maisons comme F. Potin et l'envahissement redoutable des roulottiers. Au début, elle comptait 79 adhérents avec un capital de 500.000 francs. En 1910, elle avait 800 adhérents et un capital de 5 millions de francs. Elle a installé à Neuilly, à Paris, boulevard Voltaire et boulevard Raspail, précisément ce dont se plaignent les petits boutiquiers: des succursales et des grands magasins. Le chiffre annuel de ses affaires atteint déjà 5 millions et demi de francs.

Le petit commerce ne se défend donc qu'en accomplissant l'œuvre des grands magasins: l'élimination de la petite boutique. Et sous toutes les formes. Le petit industriel constitue des coopératives pour s'approvisionner en gros chez le grand commerçant, le petit com-

merçant se groupe pour acheter ses articles en masse chez le grand industriel. Et les uns et les autres se syndiquent encore pour diminuer les concurrents dans leurs propres spécialités.

A propos des associations d'achats, M. Martin Saint-Léon écrit : « Sans doute, on pourra nuire ainsi à quelques marchands de gros, à certains fabricants mal outillés, mal approvisionnés, incapables de consentir aucun rabais sur leurs prix élevés. Leur sort sera fâcheux ; mais il n'est pas toujours possible de sauvegarder les intérêts de tout le monde. Et de ce que les commerçants ne sont pas, comme on le leur a reproché, des *parasites* dont l'élimination s'impose, il ne suit pas qu'il n'y ait autour de notre organisation économique actuelle aucune de ces végétations parasites dont l'élimination pourrait être profitable ou même nécessaire. Il est des branches d'industrie comme la métallurgie où la concentration est déjà définitivement acquise ; il en est d'autres où elle apparaît comme inévitable ; le petit commerce ne peut évidemment alors — ce serait se lier à un cadavre — se solidariser avec les derniers petits fabricants qu'une évolution incoercible condamne à disparaître, ou sacrifier ses intérêts à ceux de ces commissionnaires ou négociants en gros qui l'ont parfois cruellement exploité. »

M. Martin Saint-Léon s'est fait l'avocat des petits commerçants. On voit, par là, ce que pourrait dire un aussi subtil avocat des petits industriels.

*
* *

Mais, dans leur désarroi, c'est surtout vers la Providence-État que se tournent les classes moyennes. Elles

lui demandent à la fois le froid et le chaud, la pluie et le soleil. Mais les politiciens ne sont pas embarrassés pour si peu.

Les lois du 28 avril 1893 et du 19 avril 1905 ont été dirigées contre les grands magasins qu'elles ont surimposés et contre les coopératives. Cela n'a pas arrêté leur développement. Au contraire. Imposées à la patente, les coopératives ont perdu un peu de leur caractère social, mais elles ont pu vendre au public, et leur débit s'en est accru d'autant, au détriment du petit commerce. La loi du 25 mars 1910 a supprimé les économats ; mais ils se transforment en coopératives.

Au fond, ce sont des impôts prohibitifs qu'on demande. En 1910, l'impôt de la patente a rapporté 103 millions 600.000 francs à l'État. On cite qu'une seule maison, en 1902, centimes additionnels compris, eut à payer ainsi 1.500.000 francs.

Un État parlementaire est insatiable. Il augmente donc volontiers les impôts. Mais il ne lui est pas loisible de les diminuer, même pour les classes moyennes. Et celles-ci ont oublié que, par répercussion, l'impôt, sous quelque forme que ce soit, retombe toujours sur la production, c'est-à-dire sur tous, puisque tout le monde vit de la production.

Les classes moyennes ne jalouent pas que la grande entreprise. Elles ont fait interdire aux marchands forains la vente de certains produits alimentaires, elles en ont à tous les gagne-petit, marchands des quatre-saisons, camelots et autres. Elles ne savent pas bien ce qu'elles veulent, d'ailleurs, — hormis le gros gain sans risque, sans responsabilité et sans peine. Il y a quelque vingt ans,

les petits boutiquiers du faubourg Montmartre et des faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin réclamèrent de la police l'expulsion des petites voitures de fruiteries ; puis, peu après, s'apercevant que ces voitures déterminaient, au contraire, un certain mouvement de clientèle dont ils bénéficiaient, ils pétitionnèrent pour qu'on levât l'interdiction.

La plupart des défenseurs désintéressés des classes moyennes ne sont pas sans s'en inquiéter. A leur Congrès, M. Souchon a pu dire : « Et puis enfin, Messieurs, il y a l'État ; et, ici, je voudrais dire ma pensée tout entière : je crains que nos classes moyennes françaises ne soient quelquefois entraînées à demander trop à l'État. Je crains qu'elles ne marchent dans une voie de socialisme bourgeois qui, quelquefois, ne vaudrait pas mieux que l'autre socialisme, dont il ne serait qu'une contrefaçon ou qu'une modalité. Je comprends très bien, par exemple, que les classes moyennes demandent à l'État un système d'impôts qui les mette sur le pied d'égalité avec les grands magasins, mais quand je lis des propositions dans lesquelles on cherche à faire de la patente un moyen de tuer le grand magasin au lieu de demander, ce qui serait plus simple, l'interdiction d'ouvrir un grand magasin, je trouve que c'est beaucoup ! Quand je vois des propositions dans lesquelles de petits commerçants et de petits industriels veulent interdire à des fonctionnaires, sous prétexte qu'ils tiennent leur argent de l'État, de faire partie d'une société coopérative, je trouve cela excessif. »

M. Martin Saint-Léon lui-même s'élève contre les exagérations de cette « démagogie bourgeoise ». « Sans.

doute, dit-il, les petits commerçants ont souvent exagéré leurs prétentions ; ils les ont exagérées notamment lorsqu'ils ont demandé la répétition du droit proportionnel de la patente, c'est-à-dire une si formidable aggravation des charges fiscales pour les grands établissements que ceux-ci, à supposer qu'ils dussent la subir, se verraient obligés de fermer. Pourquoi — disait à ce propos mon éminent ami M. Souchon — pourquoi ne pas demander tout de suite la guillotine pour les directeurs et propriétaires de grands magasins, ainsi que l'interdiction pour le président de la République d'user de son droit de grâce ? Ce serait plus franc. »

Parmi les lois de protection qui n'avaient pas été particulièrement réclamées par les classes moyennes, il convient de citer la récente loi sur le « bien de famille ». A cause de son caractère social, sans doute, elle a été accueillie sans empressement par les petits propriétaires. Si même elle n'a pas soulevé de protestations, c'est qu'elle n'est pas obligatoire. Un rédacteur de *la Réforme sociale*, qui a essayé de faire comprendre aux paysans la portée sociale de la loi du 12 juillet 1909, nous dit que la plupart de ces paysans lui répondaient : « C'est très joli d'empêcher des créanciers de faire vendre mon petit domaine ; mais, si, en fondant un bien de famille, je m'interdis la faculté de le leur donner en gage, je me mets dans l'impossibilité de faire valoir avantageusement mes terres. Si j'ai besoin de 500 francs, de 1.000 francs pour acheter des bestiaux, pour me procurer des semences ou des machines agricoles, qui acceptera de me faire crédit alors que mon bien ne répond plus de mes dettes ? »

Au surplus, le *homestead*, avec notre système succes-

soral, n'empêche point que cet embryon de propriété familiale ne soit dispersé à chaque génération par le partage forcé. M. Bertillon préconise avec raison le *Bauerhofrecht* allemand, qui rend indivisible la ferme et ses dépendances. Mais ce serait, contre tous les principes révolutionnaires, favoriser la concentration, maintenir la famille et commencer de rétablir l'ordre...

*
*
*

Dans une civilisation industrielle, la grande entreprise seule est normale. Comme la noblesse, les classes moyennes n'ont plus de raison d'être. Elles ne subsistent que par le désordre, et elles en souffrent fatalement. C'est pourquoi la politique des classes moyennes ne peut être qu'absurde. Si elles ne s'organisent pas, elles sont écrasées par la concurrence des grandes entreprises ; et l'organisation, pour elles, est un suicide. En s'associant pour l'achat, les petits commerçants lèsent les petits industriels et même les autres petits commerçants non associés ; en s'associant pour la vente de leurs produits, les petits industriels lèsent les petits commerçants, et même les autres petits industriels non associés. La petite propriété se défend par le syndicat agricole. Tous les intermédiaires réclament qu'on interdise à ce syndicat les « opérations commerciales », c'est-à-dire son action. Si l'on pressait chaque individu des classes moyenne, il ne serait pas difficile de lui faire reconnaître que la grande entreprise doit être autorisée, sauf dans sa partie ; moins encore, sauf dans sa spécialité. On nous a dit que les classes moyennes c'était l'accession de tous à la propriété :

mais ces classes ne peuvent vivre qu'en se fermant. Or, si les devoirs attachés aux fonctions sociales sont des barrières, les droits conférés aux possessions sont des aimants puissants. Et il n'y a plus que des droits, et les possessions sont aisément accessibles à tous.

Pour se défendre, le parasitisme — puisqu'il ne se peut généraliser — fait donc appel au monopole. Le parasitisme politique a constitué la Franc-maçonnerie ; le parasitisme intellectuel, l'Université. La Franc-maçonnerie est puissante parce qu'elle a brisé toutes les forces sociales, l'enseignement d'État ne résisterait pas à la liberté ; il ne tient que parce qu'on ne peut aspirer à un emploi public ou aux professions libérales sans avoir obtenu le diplôme de bachelier au moins. Le parasitisme économique peut-il, lui aussi, constituer un monopole ? Au fond, c'est ce que demandent les classes moyennes, quand elles veulent faire interdire aux fonctionnaires d'entrer dans les coopératives ou quand elles réclament des impôts prohibitifs sur les grands magasins et les coopératives.

Si le petit commerce et la petite industrie n'étaient que favorisées, leur situation serait tout aussi précaire, car les classes moyennes s'accroîtraient en conséquence. Il est vraiment trop commode d'être boutiquier, patron, rentier, fonctionnaire, littérateur et artiste, pour que ces classes ne soient pas envahies si aucun obstacle ne s'y oppose, et plus encore si on les encourage.

Si on en limite arbitrairement le nombre, si on les ferme, si on constitue le monopole du parasitisme économique, que deviennent l'accession de tous à la propriété, l'égalité, la démocratie ?...

Les classes moyennes n'ont qu'une force : elles sont les grandes électrices du régime. Par là, elles pourront obtenir toutes les lois qu'elles voudront, même contre la nation ; mais elles n'obtiendront aucune des réalités que se réserve la ploutocratie.

Les directeurs spirituels des classes moyennes les conjurent de ne pas tant attendre de l'État. Mais l'association sera-t-elle plus efficace ?

Elle est la négation de l'esprit individualiste, anarchique qui anime les classes moyennes. Mais, même si la nécessité les dénature à ce point, peut-on croire que producteurs et consommateurs prolétaires, à leur tour, ne s'associeront pas ? Ils sont plus enclins et plus propres à se solidariser. La coopération se développera d'autant plus que le régime des bas salaires et de la cherté, qui est celui des classes moyennes, tendra à s'aggraver. La grande entreprise elle-même répugne moins à l'association que la petite. Ses cartells et trusts, commerciaux ou industriels, ne feront qu'une bouchée des groupements incohérents, indisciplinés des petits boutiquiers et patrons.

*
**

La « concentration à la seconde puissance » devient même internationale. Par exemple, les directeurs des grands bazars ont constitué un syndicat de résistance aux prétentions de la petite bourgeoisie sous forme d'une solidarité commerciale (*Interessengemeinschaft*). La formation officielle du syndicat (*Verband Waren und Kaufhäuser*) date du 25 février 1903. En 1910, il grou-

paît 2.555 membres, et il n'y a que 500 grands magasins en Allemagne. Les autres sont donc répartis dans les autres pays.

M. Lambrechts nous dit ce qu'est cette curieuse et puissante organisation :

« D'après le programme avoué, il faut présumer que les fonds sont employés, en sommes inégales : 1° à lutter contre la politique des classes moyennes, notamment là où elle tend à restreindre la liberté du commerce ; 2° à maintenir un contact permanent avec les fonctionnaires compétents en matière industrielle et avec les parlementaires ; 3° à défendre les intérêts des bazars dans la presse ; 4° à soutenir des procès importants ; 5° à assurer le service du bureau central.

« Un comité de seize membres, présidé par M. Oscar Tietz, dirige le syndicat. Le rapport annuel de 1909, très abondant en ce qui concerne les faits et gestes des défenseurs des classes moyennes, est très sobre au sujet de l'activité interne du syndicat.

« Autrefois, ces rapports étaient moins mystérieux. C'est ainsi qu'on peut y lire que le fonds de caisse reporté en 1906 était de 40.000 marks ; que les cotisations des membres non effectifs seuls produisirent cette année-là 22.000 marks. Dans le rapport pour 1909, on lit seulement que le secrétariat central a échangé au cours de l'exercice une correspondance dont l'index s'arrête au total de 38.627 unités (entrées et sorties ensemble) ; qu'il a été donné 1.681 avis, dont 278 concernant les cartells de producteurs, 141 indiquant l'origine des produits, 156 au sujet de la nouvelle loi contre les abus de la concurrence, etc.

« L'organisation des achats est le point sur lequel s'est porté l'effort le plus marquant des fondateurs du syndicat des bazars. Malgré la puissance d'achat considérable de chacun d'eux, les grands bazardiens n'en ont pas moins cru devoir recourir à la formule du syndicat, que les artisans allemands avaient pratiquée avant eux, mais avec moins d'énergie. Le syndicat continental comprend 264 associés, chefs de 402 bazars. Il a conclu avec les grands bazardiens américains une « communauté d'intérêts », qui est copiée sur la clause de la nation la plus favorisée inscrite dans les traités de commerce. Les noms et les tarifs de tous les fabricants sont échangés, et, sitôt qu'un rabais est consenti en un endroit, tout le groupe en est avisé.

« Cette forme plutôt primitive du groupement des achats ne pouvait convenir longtemps à des acheteurs comme les grands magasins. On lui substitue de plus en plus la politique des conventions. Que sont ces conventions dont nous voyons faire mention si fréquemment dans les publications du syndicat ? C'est une forme supérieure de l'achat en commun : Lorsque le syndicat se trouve en présence des cartels de producteurs, il négocie de puissance à puissance. Ces négociations ne sont pas toujours heureuses, ni paisibles. Nous assistons parfois à des hostilités suivies, refus de fournir aux bazars et boycottage réciproque de certains fabricants.

« La communauté d'intérêts qui englobe à la fois les bazars allemands, anglais et américains consiste dans la communication réciproque des prix et des négociations en cours ; elle se fait par les secrétariats centraux. Il en résulte que les bazars sont particulièrement armés pour

peser sur le prix des articles dont ils sont acheteurs et pour paralyser les tendances des cartels. Ils pourraient, le cas échéant, commanditer des firmes qui resteraient en dehors d'un cartell ou en faire naître, grâce au groupement de la clientèle. »

Contre de telles organisations, ni la législation, ni l'association de classes moyennes ne pourront rien. Elles ont pour elles, d'ailleurs, l'intérêt général et, — tant qu'elles se contiennent les unes les autres et qu'elles n'aboutissent point aux abus et à la tyrannie du monopole, — la grande puissance de consécration et de sanction qu'est l'opinion publique.

G. DEHERME.



Tous voulant aujourd'hui commander, et pouvant souvent espérer d'y parvenir, chacun n'obéit ordinairement qu'à la force, sans céder presque jamais par raison ou par amour. De là résulte habituellement une affligeante dégradation, chez ceux-là mêmes qui déplorent amèrement la prétendue servilité de leurs prédécesseurs.

AUGUSTE COMTE.

LA LIBERTÉ SPIRITUELLE

L'HYPOCRISIE DE NOTRE CLERGÉ LAÏQUE

Diderot a écrit un jour : « Savoir comment les choses devraient être est d'un homme de sens ; comment elles sont, d'un homme expérimenté ; comment les changer en mieux, d'un homme de génie. » J'aime beaucoup citer cette formule ; car la progression qu'elle exprime me paraît traduire le plus essentiel de l'esprit positif, en une de ces phrases, à la fois brèves et claires, dont le simple énoncé balaye les divagations, avec l'aisance d'un coup de vent venant à souffler sur un amas de brumes. Qui s'en est pénétré comprend *le relatif* et ne s'attarde plus à la recherche de *l'absolu*. Enfin, quand on l'accepte, comme base d'une discussion, elle permet de retrouver très vite le bon chemin, s'il arrive qu'on se soit égaré dans les taillis trop touffus qui le bordent à droite et à gauche.

J'ai esquissé précédemment ce que *devrait être* la liberté spirituelle (1). Je renvoie délibérément à beaucoup plus tard de rechercher les mesures transitoires propres à *changer en mieux* ce qui existe présentement. A qui, en effet, pourraient s'adresser aujourd'hui mes tentatives

(1) Voir *la Coopération des idées* du 1^{er} janvier 1912.

de persuasion ? Nos électeurs, comme nos élus, n'ont que des appétits, et vous connaissez le proverbe : ventre affamé n'a point d'oreilles. Il y a beau temps que l'idée d'améliorer n'importe quoi en s'adressant au suffrage universel a délogé de ma tête, et je crois bien me souvenir qu'elle n'y campa jamais que fort passagèrement.

J'attendrai donc, pour faire des propositions pratiques, qu'il nous vienne un chef responsable, que sa responsabilité même devra inciter à donner audience aux vœux des Français (1). Mais, afin de faciliter cette besogne future, je m'appesantirai à faire voir les choses telles qu'elles sont en l'an 1912. On tâche à nous mettre sur les yeux des verres brouillés : nous les débrouillerons. On nous répète que l'État laïque reste strictement neutre, et que, loin d'imposer des croyances, il les ignore toutes : nous ferons voir que c'est pur mensonge. Notre clergé laïque se dit persécuté par les cléricaux et clame sa libérale candeur : nous allons démasquer son hypocrisie.

I

Vous avez lu un peu partout, n'est-ce pas ? que, dans nos écoles publiques, on s'abstenait d'exercer la moindre

(1) *La Coopération des idées* n'est pas une revue royaliste. Mais elle n'est pas non plus de ces maisons où l'on n'est admis qu'à la condition de tenir son drapeau dans sa poche. On me permettra donc, à moi que de graves inquiétudes patriotiques ont rallié à la dictature capétienne, de faire observer que le programme royal, avec ses projets d'autonomie communale, provinciale et corporative, tend à briser dans leurs assises tous les monopoles spirituels de l'État.

pression sur les jeunes esprits, et qu'on les dressait seulement à choisir par eux-mêmes, au milieu des doctrines philosophiques et religieuses qui sollicitent leurs adhésions. Écoutez, en effet, cette solennelle déclaration faite au cours d'une distribution de prix, dans un collège universitaire :

« Nous avons précisément pour commune doctrine qu'il ne faut rien imposer de force à l'âme de l'enfant ; il faut préparer son esprit à désirer et à posséder la vérité, mais elle n'aurait aucun prix, si elle n'était pas acquise par son effort personnel. Et la variété des influences auxquelles nous le soumettons a pour résultat, en stimulant sa curiosité, de laisser à sa raison une entière indépendance (1). »

Ces paroles sont tombées de la bouche de M. Lapie, aujourd'hui recteur à Toulouse, — titre qui, dans l'Église laïque, équivaut à celui d'archevêque dans l'Église romaine. Elles sont précises et paraissent offrir des garanties rassurantes aux âmes les plus faciles à effaroucher. Or, il suffit de feuilleter la chronique scolaire pour s'apercevoir qu'on se moque de nous.

Savez-vous comment on enseigne la morale au collège de Villeneuve-sur-Lot ? Lisez le texte de ce devoir qui fut dicté à des élèves de quatrième :

« La morale doit être laïque :

« La morale, fondée sur des croyances religieuses, quelques services qu'elles aient pu rendre dans le passé, se heurte désormais à une résistance invincible de la raison et de la conscience.

« Résistance de la raison, parce qu'il n'est plus possible

(1) *Pour la raison*, par PAUL LAPIE, p. 152 (Cornély, éd.).

d'obtenir d'un homme capable de réflexion, ni l'obéissance à une autorité prétendue infaillible qui a failli autant que les autres autorités humaines, ni la conformité à un dogme prétendu immuable et qui n'a cessé de changer, ni la foi à des faits prétendus surnaturels et qui sont manifestement inauthentiques.

« Résistance de la conscience, parce qu'il n'est plus possible à l'homme, éclairé par l'expérience des siècles, de se contenter d'un idéal moral qui lui impose le bien comme un commandement et qui le détermine par quelque mobile intéressé. »

Je garantis l'authenticité du texte. Je l'ai découpé dans *la Raison*, qui compte M. Victor Charbonnel parmi ses principaux rédacteurs. Or, je ne parviens pas à découvrir, dans les lignes ci-dessus, la moindre trace de cette sainte neutralité qui doit rassurer les consciences. J'en appelle à M. Lapie et à sa *commune doctrine qu'il ne faut rien imposer à l'âme de l'enfant*.... Mais peut-être me répondrait-il que les vieux dictionnaires ne nous donnent pas le sens moderne des mots, et que ceux-ci ont évolué à un point que je ne soupçonne pas.

Avez-vous entendu parler de M. Albert Bayet, dont la signature s'accompagne toujours de ce qualificatif « agrégé de l'université », ce qui signifie quelque chose comme archidiacre en jaquette ? Il est l'auteur d'un manuel de morale pour les écoles primaires. A l'automne dernier, l'abbé Janeau, de Saint-Germain (Indre-et-Loire), déclara en chaire qu'il n'admettrait pas à la première communion les enfants faisant usage de ce manuel. Fureur de l'autorité. On poursuit le prêtre. Il est condamné en vertu de la loi sur la séparation des Églises et de l'État... Fameuse loi ! voyez-vous. Je m'attends à ce qu'un jour, de par cette même loi, nos tribunaux et nos cours

ordonnent aux curés d'administrer les sacrements à ceux que leur désignera la magistrature, et ce à peine de s'y voir contraints par la force publique.

Ce manuel Bayet, j'ai eu la curiosité de le lire et je suis tombé sur cette déclaration : *Chacun de nous doit laisser les autres libres de croire ce qu'ils veulent*. De suite j'ai pensé ingénument que le maître d'école devait donner l'exemple dans ses rapports avec ses élèves. Mais, trois pages plus loin, j'ai découvert cet alinéa :

« En Espagne, jadis, les catholiques ont égorgé et torturé plus de 80.000 hommes, uniquement parce que ces hommes n'étaient pas catholiques. En France, les catholiques ont déchâiné la guerre civile pendant environ un siècle pour exterminer les protestants. Ils les ont tués sans défense dans les célèbres et honteux massacres de Vassy et de la Saint-Barthélemy. »

Voilà une façon d'enseigner l'histoire qui reflète mal le désir de laisser les enfants croire ce qu'ils veulent. S'agit-il donc de ces choses sur lesquelles on ne discute plus, comme il arrive pour le double mouvement de la terre autour du soleil ?

Commençons par l'Inquisition espagnole. Plusieurs historiens ont soutenu qu'elle avait eu un caractère plus politique que religieux et que, en un temps où l'on ne pouvait être bon Espagnol si l'on restait musulman ou juif, elle avait assuré l'unité nationale de l'autre côté des Pyrénées (1). Les historiens dont il s'agit étaient catho-

(1) Auguste Comte était du même avis; car il a placé le cardinal Ximénès dans son calendrier des grands hommes, au mois des grands politiques.

liques. Mais, si j'ouvre *l'Histoire générale*, publiée sous la direction de MM. Lavissee et Rambaud, j'y trouve cette appréciation assez voisine de la précédente :

« Elle (l'Inquisition) visait l'étranger à travers l'hérétique. Par ce côté, elle est une institution essentiellement espagnole, et les jugements qu'on a portés sur elle, pour être équitables, doivent tenir compte de ce double rôle. Aussi fut-elle toujours populaire auprès des Espagnols, qui lui savaient gré de sauvegarder, à tout prix, la pureté de la race avec la pureté de la foi. »

Je pense que M. Bayet ne récusera pas l'autorité de MM. Lavissee et Rambaud que leur qualité de professeurs en Sorbonne placent tout au sommet de l'Église laïque. Je me borne à conclure que la question de l'Inquisition n'est pas de celles sur lesquelles l'esprit critique n'a plus à s'exercer. M. Bayet, qui se réclame de lui, comme d'un dogme fondamental en matière d'enseignement, s'efforce pourtant d'écarter son intervention quand il s'agit d'écraser les gens qu'il n'aime pas. C'est pourquoi je ne puis me tenir — toute révérence gardée — de trouver que son petit livre fleure l'hypocrisie.

On en peut dire autant des rengaines sur les massacres de Vassy et de la Saint-Barthélemy. Il faut une bien crasse ignorance pour insinuer que, au seizième siècle, les protestants ne demandaient qu'à prier d'une certaine façon. La cruauté du baron des Adrets envers les catholiques égala celle de Montluc à l'égard des calvinistes. Quand ils se sentaient forts, les huguenots mettaient un rude entrain à exterminer les papistes, ainsi qu'il advint à Béziers, à Montpellier et ailleurs. Ces faits sont si connus que la passion de M. Bayet risque de le trahir

auprès de ceux dont la curiosité, amorcée par son imprudence, voudra pousser plus loin les recherches. En tout cas, nous enregistrons sa tentative comme visant encore à imposer une foi sans preuve, un dogme entouré de ces auréoles qui éblouissent et empêchent de discerner. Et nous constatons que ces artisans de tromperie sont entretenus par le budget de l'État. Et nous protestons, parce que les prêtres catholiques, qui vivent de ce qu'on leur donne librement, passent en justice quand ils apprécient défavorablement les livres les plus hargneux de leurs adversaires.

II

Quittons maintenant le terrain où on se dispute à propos de religion. Feuilletons une revue de pédagogie primaire qui se nomme *le Volume*, et que dirige M. Payot, — autre agrégé, autre recteur d'Académie. M. Payot s'est signalé maintes fois comme un apôtre de *l'idée laïque* (Molière! Racine! Voltaire! qu'a-t-on fait de votre langue?) Il a publié divers ouvrages de philosophie morale, édités chez Alcan, dont les universitaires ne parlent jamais qu'avec un accent de vénération auquel il sied de recourir quand il s'agit d'augustes choses. Le ton de ses écrits offre une apparence de sérénité généreuse. Sa plume évite assez bien les grincements rageurs qui écorchent le papier d'un Bayet. A lire telle page qu'il a signée, on se laisse aller à l'espoir de trouver, sous sa direction, cette fleur de délicatesse qui s'abstient de toucher aux sujets sur lesquels la controverse ne s'engage que les poings tendus en avant. De

quelle pâte civique ou morale cherche-t-il à gaver les jeunes Français de son archidiocèse ?

Chaque numéro du *Volume* renferme une vingtaine de pages de pédagogie pratique, qui prétendent n'être que le développement du programme officiel de l'enseignement primaire. Histoire, calcul, grammaire et le reste fournissent autant de rubriques distinctes, et offrent, mois par mois, un plan de travail aux instituteurs. Tout n'y est pas mauvais. Ainsi la formation du royaume de France par les Capétiens s'y trouve présentée en lignes bien plus nettes que dans maints traités plus prétentieux en usage dans nos lycées. Certaines leçons de morale, comme celle sur le respect du pain, sont puisées aux meilleures sources de notre sagesse traditionnelle. Mais, à l'article *Éducation civique*, vous y découvrirez de longs et passionnés commentaires de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*.

J'en extrais les échantillons que voici :

« ART. 1. — Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ; les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

« ART. 2. — Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression. »

« Commentons simplement en réfléchissant à ce que nous sommes, en songeant à autrefois.

« La liberté et l'égalité sont des droits naturels. — Tout homme, parce qu'il est homme, doit posséder à l'égal des autres, le pouvoir de se développer et de se déterminer librement, de mettre en œuvre, suivant sa volonté consciente, les ressources physiques, intellectuelles ou morales dont la nature l'a favorisé.

« Quand ses droits sont menacés, le citoyen doit les défendre. — Qu'un seul citoyen en soit privé arbitrairement, le corps social entier doit se soulever. A plus juste titre, quand les libertés publiques sont menacées par un dictateur (Victor Hugo tente de soulever le peuple contre Louis-Napoléon en 1851, faire sentir la grandeur de son geste).

« Dans l'État organisé, la loi est l'expression de la volonté générale. — Elle maintient la justice dans les rapports sociaux.

« Le citoyen concourt à l'élaboration des lois : il exerce sa souveraineté par délégation : « le pouvoir législatif est délégué « à une assemblée nationale composée de représentants temporaires librement élus par le peuple » (Constitution de 1791). Ainsi : « On peut dire que les lois sont l'image et la parole même de la nation. » (J. STÆEG.) Elles émanent du suffrage universel (1). »

Et maintenant, faisons l'hypothèse qu'un positiviste soit obligé d'envoyer son enfant dans une des écoles où la revue de M. Payot sert de guide. Le père lui aura enseigné, d'après Comte, que « tout droit humain est absurde autant qu'immoral ». Il lui aura expliqué, à la suite du même penseur, que l'égalité doit être tenue pour « un ignoble mensonge » et la souveraineté du peuple pour « une mystification oppressive ». A l'école,

(1) Sous la même rubrique, je note cette merveille : « Avant 1789, aucune liberté... Le tribunal de l'Inquisition poursuit Galilée pour sa découverte du mouvement de la terre. » Ce peu de mots ne renferme pas moins de deux mensonges. D'abord, ce ne fut pas Galilée, mais Copernic (un évêque !) qui découvrit le mouvement de la terre. Ensuite, Galilée ne fut pas poursuivi pour avoir dit que la terre tournait, mais parce qu'il prétendait trouver la preuve de ce mouvement dans la Bible, dont il interprétait les textes à sa façon. Ce procès se passa en douceur, et l'illustre physicien ne connut d'autre prison que le palais de l'ambassadeur de Toscane, où on le traita magnifiquement. Voilà ce qu'il faut dire, monsieur Payot, quand on est ami de la vérité.

le maître dit tout le contraire. L'enfant devra réciter des leçons et composer des devoirs qui comporteront la négation violente de ce qu'on lui répète à la maison. S'il ne satisfait pas son professeur, il aura de mauvaises notes et, peut-être, lui infligera-t-on de copier un certain nombre de fois le décalogue de 1789. Son esprit subira des pressions directes ou détournées visant à l'incliner dans un sens que sa famille réprouve. Et c'est ce que vous appelez bannir tout dogme de l'enseignement officiel ! Et le père, dont on viole les croyances, verra saisir ses meubles, s'il refuse d'acquitter des contributions dont une part doit servir à faire vivre les distributeurs de vos dangereuses et solennelles sottises !

Qu'on ne m'objecte pas que le coupable n'est pas ici M. Payot, et que, au lieu d'apostropher ce digne homme, je devrais consacrer tout ce que j'ai de forces et de ressources à faire élire cinq cent quatre-vingt-quatorze bons députés, lesquels changeraient la loi. J'ai consulté le plan officiel des études primaires. J'y ai trouvé qu'on devait apprendre aux écoliers en quoi consiste l'organisation politique et administrative de la France, ce que c'est que le vote, l'impôt, le service militaire, etc... J'y ai découvert cette recommandation, à l'adresse de l'instituteur : « Toute discussion théologique ou métaphysique lui est manifestement interdite, par le caractère même de ses fonctions. » Je n'ai vu nulle part que la Déclaration des droits de l'homme dût faire l'objet d'une série de leçons. M. Payot en prend donc à son aise, non seulement avec l'esprit critique, la neutralité, le respect des consciences, mais aussi avec les règlements, ce qui est grave pour un fervent de la légalité. Les positivistes

s'insurgent contre ses directions. Ils les jugent détestables. Quand leur auteur fait le bon apôtre et, les yeux levés au ciel, clame contre ceux qui cherchent à s'emparer traîtreusement des jeunes esprits, la silhouette d'un célèbre personnage de théâtre s'esquisse devant nos yeux et, involontairement, nos lèvres murmurent : Tartufe !

III

Je me suis abstenu de prendre à partie les instituteurs eux-mêmes. Parmi ces humbles desservants du culte nouveau, il en est, certes, qui se comportent en sectaires ; mais il en est d'autres qu'animent de saines tendances et qui, sur le chapitre de l'enseignement moral ou civique, s'en tiennent à de vagues et prudentes banalités. J'ignore de quel côté se trouve le plus grand nombre. Je ne le rechercherai pas et je déclare le haut clergé responsable du mal, là où il existe. C'est lui qui s'efforce à faire de nos écoles primaires des manécanteries, de nos collèges et de nos lycées des petits séminaires où les sophismes de Rousseau et de ses suiveurs remplacent le catéchisme et la doctrine chrétienne. On me dit que les écoles normales seraient de véritables grands séminaires et que les cerveaux des futurs maîtres y subiraient de savantes macérations. J'y viendrai peut-être plus tard. Aujourd'hui, je répète mon *delenda Carthago* : il faut supprimer l'enseignement de l'État, et d'abord, et très vite, l'Université. Après quoi, si les adeptes de la métaphysique veulent donner leur bel argent pour avoir des prédicateurs de leur goût, ils

auront toute licence de vider leurs bourses aux mains de ceux qui se chargeront de leur en procurer.

Je m'arrête, pour aujourd'hui. Mais, désireux de reposer le lecteur des contacts désagréables que j'ai dû lui infliger, je l'engage à méditer ces lignes d'Auguste Comte, écrites en 1854, c'est-à-dire à une date où l'on pouvait croire aboli pour toujours le règne du parlementarisme : « La restauration officielle de l'Université fut la principale faute du dictateur militaire [Napoléon I^{er}], parce que les corporations métaphysiques, quoique moins onéreuses [le budget des cultes existait alors], sont plus nuisibles et moins discréditées qu'aucun clergé. Malgré leur bruyante influence, une dictature énergique peut aujourd'hui supprimer leur budget, sans susciter aucune résistance en faveur d'une institution abrutissante et corruptrice. D'après l'ensemble du passé moderne, cette abolition devient la suite et le complément de celle du régime parlementaire, qui se recrutait, comme le journalisme, au sein des collèges, berceau continu des agitateurs philosophiques et politiques. Ne satisfaisant aucun besoin profond, l'Université française peut moins se passer qu'aucun clergé de la protection légale que les libres sympathies ne sauraient aujourd'hui remplacer » (1).

Vous représentez-vous ce qu'il adviendrait de nos Sorbonnes, si nos sorbonnards devaient s'en remettre à la générosité de leurs auditeurs pour faire bouillir leurs marmites ? Eh bien ! nous, les positivistes, qui ne sommes qu'une poignée, et dont la voix demeure cou-

(1) *Système de politique positive*, IV, 388.

verte par les voix universitaires, nous ne demandons pas autre chose, pour progresser, que la suppression d'une concurrence déloyale. Quant à la libre concurrence du catholicisme, elle ne nous gêne pas, et même nous y voyons une assistance.

ANTOINE BAUMANN.



LE libre enseignement, que le positivisme seul peut invoquer avec une pleine sincérité, est devenu indispensable à notre situation, soit comme mesure transitoire, soit même comme annonce de l'avenir normal. Sous le premier aspect, il constitue une condition d'avènement de toute doctrine propre à déterminer, d'après une vraie discussion, des convictions fixes et communes, que supposerait tout système légal d'instruction publique, loin de pouvoir les produire. Appréciée sous le second rapport, la liberté d'enseignement ébauche déjà le véritable état final, en proclamant l'incompétence de toute autorité temporelle pour organiser l'éducation.

AUGUSTE COMTE.

Ralentissement de l'enrichissement de la France

J'ai déjà signalé (1), d'après les travaux de Sir R. Giffen, la décadence relative de la France, c'est-à-dire le ralentissement de son accroissement. J'ajoute qu'on ne s'en aperçoit pas parce que cette décadence n'est pas absolue, mais seulement relative. « Comparez, dis-je, Venise Milan et Trieste: la fortune de Venise représentée en monnaie, n'est pas inférieure d'une façon absolue à ce qu'elle était au quinzième siècle; mais, à cette époque, celle de Milan ou de Trieste était beaucoup moindre ou nulle. Venise est dépassée actuellement par ces villes de toute l'avance qu'elle avait autrefois sur elles, sinon davantage. On peut donc soutenir que Venise est en décadence. »

Ces appréciations sont confirmées dans un des derniers numéros du *Journal de la Société de statistique de Paris* dont on connaît l'indiscutable compétence en ces matières.

Il nous donne les renseignements suivants, page 437 :

« D'après les conclusions du rapport de M. Alfred Neymarck

(1) *L'Avenir du patriotisme* (Librairie des Saint-Pères).

sur la statistique internationale des valeurs mobilières, fin 1910, il existait dans le monde, cotées et négociables, sur les divers marchés financiers, 815 milliards de titres mobiliers.

« Sur ces 815 milliards de titres négociables, 570 à 600 milliards appartiennent en propre aux nationaux des divers pays.

« Rapprochées des chiffres établis pour fin 1908, le rapporteur peut proposer, fin 1910, les évaluations suivantes sur le montant des valeurs mobilières appartenant en propre aux nationaux des grands pays :

| | FIN 1908 | FIN 1910 |
|--------------------------------|---------------------|-----------|
| | Milliards de francs | |
| Grande-Bretagne | 130 à 135 | 140 à 142 |
| États-Unis | 115 à 120 | 130 à 132 |
| France | 103 à 105 | 106 à 110 |
| Allemagne | 80 à 85 | 90 à 95 |
| Russie | 25 à 27 | 29 à 31 |
| Autriche-Hongrie | 21 à 22 | 23 à 24 |
| Italie | 10 à 12 | 13 à 14 |
| Japon | 6 à 7 | 9 à 12 |
| Autres pays ensemble | 33 à 38 | 35 à 40 |
| Totaux | 523 à 551 | 575 à 600 |

De ce tableau on peut déduire le suivant, donnant l'accroissement dans chaque pays de la valeur des valeurs mobilières appartenant en propre aux nationaux de chaque pays :

Accroissement pour cent des valeurs mobilières appartenant en propre aux nationaux de chaque pays depuis fin 1908 à fin 1910 :

| | |
|---------------------|-------------|
| Japon | 61,5 p. 100 |
| Italie | 22,7 — |
| Russie | 15,3 — |
| Allemagne | 12,1 — |

| | |
|----------------------------|-------------|
| Autriche-Hongrie | 41,6 p. 100 |
| États-Unis | 41,5 — |
| Grande-Bretagne | 6,4 — |
| Autres pays | 5,6 — |
| France | 3,8 — |

On voit que c'est en France que l'accroissement du nombre des titres négociables appartenant en propre aux nationaux a été le plus faible dans la période 1909-1910.

Il est vrai que l'on peut soutenir que, sur les 227 milliards environ (différence entre 815 et 587,50) de titres négociables que M. Neymarck signale comme n'appartenant pas en propre aux nationaux des différents pays, une part importante appartient à la France. C'est fort possible. Mais cela démontrerait que le régime économique de la France, soit le manque de confiance, soit quelque autre considération, pousse ses nationaux, plus que d'autres, à placer leurs économies en dehors de leur pays. Comme il est reconnu qu'un apport de capital quelque part pour y être employé, d'une façon ou d'une autre, constitue toujours une richesse plus grande là où il vient s'employer que pour celui qui l'y apporte, la conclusion sera la même au point de vue de l'accroissement de l'enrichissement en France, et prouve toujours qu'il y a été moins rapide que dans les autres pays pendant la période étudiée; et il est à craindre que le mouvement ne se soit pas arrêté fin 1910.

G. DE CONTENSON.



Revue des Opinions, des Faits et des Idées

L'ANARCHIE ÉCONOMIQUE

D'un petit livre substantiel, fort bien documenté, *La Prospérité des ports français*, par René E. Bossière, nous reproduisons quelques passages qui instruisent :

« Croirait-on qu'actuellement nos droits de quai soient perçus de telle manière que de 1 franc par tonneau de jauge à l'entrée et 1 franc à la sortie, soit 3 francs au total que payent presque tous les navires de nos lignes régulières, ces droits tombent le plus souvent jusqu'à 0 fr. 10 en tout par tonneau de jauge pour les paquebots étrangers qui ne font qu'une apparition de quelques heures dans nos ports ?

« Sait-on que le transatlantique allemand du *Norddeutscher Lloyd*, qui touche chaque semaine à Cherbourg pour enlever aux lignes françaises le meilleur de leurs passagers, a obtenu une réduction considérable sur le tarif du pilotage et ne paie aucun droit de quai..., tandis que son concurrent direct, le transatlantique français qui, chaque samedi, lorsqu'il sort des jetées du Havre, laisse derrière lui, aux 10.000 personnes qui ont travaillé plus ou moins directement à son armement, une somme qui voisine le demi-million, se voit imposer à chaque voyage les droits de quai à l'entrée et à la sortie, c'est-à-dire doubles, et plein tarif de pilotage, augmenté même d'une surtaxe s'il veut choisir ses pilotes ?

« En France, non seulement les taux de transport ne peuvent supporter aucune comparaison avec le bon marché alle-

mand, mais le bénéfice de notre tarif d'exportation est accordé à nos rivaux, si bien qu'un journal anglais, le *Shipping World*, déclarait le 18 juillet 1904, en propres termes, que : le tarif français d'exportation favorise la « navigation anglaise, plus tôt que celle de la France ».

« N'est-il pas curieux de voir, par exemple, la Compagnie gouvernementale des Messageries maritimes, subventionnée des deniers de l'État, accorder un rabais considérable de prix de passage à l'officier anglais revenant des Indes ou au fonctionnaire étranger qui va rejoindre son poste, — rabais que cet officier ou ce fonctionnaire se voient refuser par les navires de leur nationalité, ceux de la P. & O. par exemple (ceci est officiel), tandis que nos commerçants, qui vont au Tonkin pour aider à la prospérité française, paient plein tarif sur ces mêmes paquebots des Messageries maritimes.

« C'est ce même et vieux système du « Tirez les premiers, Messieurs les adversaires » qui fait :

« Qu'un habitant de certaines villes du nord de la France qui veut passer quelques semaines à Nice ou à Cannes a tout intérêt à faire prendre son billet à Londres, car l'Anglais paye moins cher de Londres, — paquebot compris, — que lui, Français ne paie de France.

« Que la Compagnie des chemins de fer de l'Est dirige le fret sur le port belge d'Anvers de préférence à Dunkerque lorsque le parcours est ainsi plus long sur ses lignes.

« Que jusqu'à ces dernières années, le poisson venant des ports de pêche anglais payait moins cher jusqu'à Paris que le poisson français de Boulogne, de Dunkerque ou de Calais.

« Qu'ayant à expédier des cuivres du Chili, du Havre à Givet (Ardennes), nous-mêmes fûmes jadis obligés de les envoyer à la première station de Belgique d'où ils repassaient la frontière pour bénéficier d'une réduction de frais de transport.

« Qu'à chaque instant des produits suisses et italiens, par exemple, traversent toute la France pour venir s'embarquer sur les navires étrangers, — passant à côté de nos usines et de nos transatlantiques délaissés.

« La Chambre syndicale des fabricants de jouets signalait dernièrement le cas des jouets allemands payant moins cher de Nüremberg à Marseille pour 1.400 kilomètres, que les jouets parisiens pour 800 kilomètres de Paris à Marseille.

« Est-ce l'effet d'une ironie ? Est-ce pour qu'on en puisse tirer quelque jolie fable : le dindon et les marrons ? Hier, c'étaient les dindons et un gros lot de marrons, venant d'aussi loin que de Turin, que nos compagnies de chemins de fer ont bénévolement transportés en grande vitesse, à travers les campagnes de toute la France, pour qu'ils aillent plus facilement concurrencer les nôtres, à Londres et à New-York.

« Quel taux ridiculement réduit acceptent donc nos compagnies pour permettre à une marchandise d'aussi peu de valeur que des marrons de traverser ainsi l'Italie et toute la France, et de supporter ensuite le voyage par bateau jusqu'en Angleterre et enfin d'Angleterre en Amérique ?

« Pendant ce temps, en Normandie, dans les fermes et les vergers que traversait le train porteur de ces produits ruraux étrangers, on ne ramassait pas les fruits parce que les frais de transport dépassaient leur valeur.

« Nos industriels, nos éleveurs, nos agriculteurs voient donc leurs produits concurrencés et dépréciés parce que les chemins de fer français accordent aux produits étrangers des tarifs réduits qui les favorisent. »

MÊME SUJET

Extrait du rapport de M. Louis Ledoux, vice-consul de France au Danemark, sur « le commerce du Danemark en 1910 » :

« Trois jours environ suffisent pour faire venir de Berlin un colis postal de 5 kilogrammes ; les frais d'envoi ne dépassent pas 80 pfennigs (soit 1 franc). Par contre, un colis postal venant de Lyon, par exemple, mettra neuf à dix jours

près de 3 millions de francs par an. Les grands journaux touchent donc leur part pour leur discrétion. Suivant l'importance de leur tirage, le fermage financier leur rapporte de 200 à 800.000 francs par an.

La grande muette ? — C'est la presse.

LES TISSEURS

Extrait d'une lettre d'un de nos fidèles abonnés, ouvrier tisseur à Roanne :

« Vous m'avez demandé, lorsque j'en aurai l'occasion, de vous dire ce que je faisais exactement et la situation de ma corporation à Saint-Étienne.

« J'ai été toute ma vie ouvrier tisseur ; depuis quatre ans, j'ai monté un peu en grade, c'est-à-dire que j'ai obtenu plus de soucis et de tracas en devenant ce qu'on appelle à Roanne « un gareur ». Le gareur est un ouvrier qui aide de ses conseils et de son habileté mécanique 26 ouvriers qui sont sous sa responsabilité. Un ouvrier tisseur conduit 2 métiers ; quand ces métiers se dérèglent, quand il faut monter des articles différents ou des nouveautés, c'est le gareur qui arrange tout cela. Le tisseur est à ses pièces, au mètre de tissu ; le gareur est à l'heure, il a 55 centimes de l'heure. Le tisseur gagne, en moyenne, beaucoup moins ; mais cela dépend des articles qu'il fabrique et du chômage. Le gareur a plus ou moins d'ennuis ; mais que les prix de façon varient ou que l'article soit ingrat, son salaire est le même. Le gareur est en quelque sorte le tampon, l'intermédiaire entre le patron et l'ouvrier. Harcelé par le patron

pour augmenter le rendement, plus ou moins haï par l'ouvrier, il voit bien des choses.

« Le tissage du coton n'existe pas à Saint-Étienne, il n'y a rien de commun entre le tissage de la soie et celui du coton, si ce n'est les principes généraux du tissage qui sont d'enchevêtrer des fils les uns dans les autres, par une certaine technique.

« Le tissage du coton occupe à Roanne 10.000 ouvriers et tous les cours d'eau, de Roanne à l'Arbresle (40 km. de Lyon), ainsi que quelques bourgades (Thizy, Amplepuis), font battre des métiers à tisser le coton. La région occupe ainsi 25 à 30.000 ouvriers en tout.

« Les fibres du coton sont notre lot, et Saint-Étienne a la soie. Il y a cependant des petits centres soyeux autour de Roanne. Les marchés industriels de ces deux produits étant sans rapports, l'une et l'autre production sont indépendantes. Tout de même, on peut dire que les manufactures de cotonnades prennent leurs motifs de décoration à la soierie en les adaptant aux tissus de coton; certains modes, certains coloris influencent notre industrie.

« Depuis 1872, les grands ateliers mécaniques ont radicalement détruit la petite boutique familiale qui produisait peu et, jusqu'à 1885, les industriels et les ouvriers ont gagné de l'argent. Le métier à la main exigeait un ouvrier qui produisait jusqu'à 10 mètres par jour; avec la mécanique, un ouvrier conduit deux mètres et fait 40 métiers par jour. Depuis quelque temps l'électricité révolutionne notre petit coin et les façonniers ayant 4, 6 ou 8 mètres s'installent partout et font une âpre concurrence aux grands ateliers et aux ouvriers de fabrique. Ils

intensifient leur production en augmentant les heures de travail et font baisser les prix de revient à l'industriel. Et le chômage et la misère vont croissant. Un exemple seulement, et qui se répète à de nombreux exemplaires : Notre voisine est seule avec ses deux enfants ; voilà cinq mois que le chômage dure à Roanne, elle fait deux jours et demi de travail par semaine à 3 fr. 50 par jour en moyenne.

« Il ne faut pas s'étonner que le sabotage, à propos des denrées chères, ait commencé à Roanne. Si je cite cela, ce n'est pas pour l'excuser ; mais ce que la raison ne comprend pas, le cœur aurait bien envie de l'absoudre. »

PAR TOUS.



Tous nos vrais besoins logiques convergent donc essentiellement vers cette commune destination : consolider, autant que possible, par nos spéculations systématiques, l'unité spontanée de notre entendement, en constituant la continuité et l'homogénéité de nos diverses conceptions, de manière à satisfaire également aux exigences simultanées de l'ordre et du progrès, en nous faisant retrouver la constance au milieu de la variété.

AUGUSTE COMTE.

LA QUINZAINÉ POLITIQUE

Ainsi qu'il était aisé de le conjecturer, le Sénat a ratifié le traité franco-allemand et n'a pas poussé plus avant son enquête sur la façon dont les relations extérieures avaient été conduites depuis quelques années. C'était déjà, pour cette assemblée, un effort considérable que d'avoir provoqué et obtenu une importante mutation dans le personnel gouvernant. Nos Pères Conscrits sont retombés aussitôt dans leur insignifiance et leur passivité ; ils sont rentrés dans le rôle de chambre de retardement, petit à petit devenu le leur.

Le Sénat est le seul organe de continuité, aménagé par la Constitution de 1875, puisqu'il n'est renouvelé que par tiers et qu'il a bouclé un cycle de trente-sept ans, espace de temps énorme par rapport au septennat présidentiel, aux quatre ans de la Chambre basse et à la durée, moyennement annuelle, du pouvoir ministériel. Il devrait, pour remplir l'intention des constituants, attirer à lui les affaires extérieures, lesquelles nécessitent, plus que les autres, de la suite dans les desseins. Il le voudrait même, ainsi qu'il appert des récents événements. Il n'en a pas la puissance, issu qu'il est d'un système électoral mis, par la centralisation administrative, sous l'absolue dépendance des factions et des coteries dominantes.

Mais, du moins, le Sénat a-t-il tenu, pour se mieux conformer au génie du parlementarisme, à donner à sa capitulation un lustre rhétoricien sans pareil. La fête oratoire fut exquise et fort bien ordonnée. Elle surpassa en magnificence celle dont le Palais-Bourbon avait été le théâtre. A défaut de mieux, le Sénat a prouvé qu'il était capable de mettre en ligne plus et de plus redondants orateurs encore que l'autre Chambre. Tous les leaders donnèrent, et si la diplomatie française n'a brillé que d'un faible éclat dans cette aventure, on n'en dira pas autant de l'éloquence. Sur ce point, la revanche est complète.

Aucun de ces orateurs n'a réussi à s'établir pleinement au point de vue d'ensemble. On remarquera que les mieux inspirés d'entre eux éprouvent une grosse difficulté à faire une synthèse ou à dresser un tableau synoptique s'étendant au delà d'une vingtaine d'années. Seul M. Clemenceau s'est évertué à élargir l'horizon de ses collègues et à atteindre les années soixante-dix. Il faut lui rendre cette justice que, l'expérience et la désillusion aidant, de certaines vérités, formulées par le positivisme, ont pénétré dans son esprit, encore que d'une façon fragmentaire.

« Les vivants, a maximé M. Clemenceau, sont gouvernés par les morts. » Pas plus que M. Poincaré, le vieux leader radical, qui, dans sa jeunesse, avait côtoyé l'école positiviste, n'a rendu à Comte ce qui revenait à Comte. Il serait déplacé de prononcer ce nom dans une assemblée parlante. Mais ce n'est pas rien que les aphorismes fondamentaux du comtisme viennent ainsi d'eux-mêmes se placer sur la lèvres des chefs parlementaires.

M. Clemenceau a-t-il songé que cette subordination des vivants aux morts est la négation même des doctrines dont il s'est fait, depuis plus de quarante ans, le propagateur et le metteur en œuvre. Personne ne s'est insurgé, avec plus de violence que M. Clemenceau, contre la tradition. Le voilà qui en reconnaît l'infrangible puissance !

Oui, les vivants sont gouvernés par les morts et, de plus, cette solidarité fait aussi que les vivants acquittent les sottises perpétrées par leurs morts.

Qu'est-ce que l'affaire marocaine, que sont les incidents par quoi se manifeste l'insolente ingratitude de l'Italie à notre égard, sinon les conséquences d'une erreur jacobine et démocratique ?

Les jacobins et les démocrates de la génération précédente ont souhaité, préparé, voulu, favorisé, parachevé, l'unité allemande et l'unité italienne, sans prendre garde que, suivant l'expression de Comte, la décomposition politique de l'Allemagne et de l'Italie rapprochait davantage ces dernières de l'état normal. Dans le même temps qu'ils tendaient au désarmement universel, ils déterminaient, en vertu d'une inconcevable aberration, un état de choses européen éminemment favorable au militarisme. Telle est la faute grossière que nous expions aujourd'hui quand notre rêve de paix rencontre les rudes réalités d'une Allemagne plus menaçante et d'une Italie plus arrogante que jamais.

Mais M. Clemenceau pouvait-il se résigner à un tel aveu ? Plutôt que de se trouver face à face avec la belle besogne de ses morts, il a mieux aimé assigner la guerre de 1870 comme limite extrême à ses récurrences vers le passé.

Notre pays est cruellement puni d'avoir suivi les mauvais bergers. Comte, Proudhon, — que nous devons associer au premier pour la rare clairvoyance dont il fit jadis preuve, — les grands publicistes catholiques sont bien vengés. Seuls, ils avaient raison contre tout le monde quand ils essayaient de mettre leurs contemporains en défiance contre l'alliance avec les métaphysiciens allemands et les révolutionnaires italiens.

Ce sont souvenirs que nul — pas même parmi les orateurs de droite — n'a osé évoquer devant le Sénat.

Il fut une heure, dans l'histoire du peuple français, du peuple-chef, où celui-ci, faute de principes directeurs, à l'encontre du positivisme, ignoré, méconnu, défigurés, manqua à la mission dont il était investi, d'après l'ensemble du passé, et se déroba à son devoir d'initiative, destiné à dispenser ses voisins de reproduire l'élaboration transitoire.

Résultat : une aggravation et une prolongation indéfinies du système de la paix armée. En cette année 1912, le budget de la guerre est bien près d'atteindre au milliard, et tout ce que le parti des radicaux métaphysiciens a tenté, depuis qu'il est au pouvoir, pour détendre la situation, au moyen de savantes combinaisons d'alliances, n'a servi qu'à rendre l'équilibre européen plus instable et plus précaire.

Si M. Clemenceau ne se fût pas arrêté à mi-route, s'il n'eût pas craint de remonter jusqu'au bout de la série, dans cet étroit enchaînement de causes et d'effets, il n'eût pu se retenir de faire amende honorable pour ses ancêtres intellectuels et de reconnaître, en forme solennelle, la fausseté et l'insuffisance de leurs doctrines.

L'erreur est de celles que le lent travail des siècles pourra seul réparer.

Nous aurions pu épargner à l'Allemagne et à l'Italie de passer par la phase unitaire, centralisée et militariste.

Aujourd'hui, il ne nous reste plus qu'à attendre, roidis courageusement sous le faix de notre panoplie, exposés à tous les risques de conflit, que cette phase achève de se dérouler, et ce pourra être long.

Auguste Comte, d'accord en cela avec Henri Heine, ne nous a pas caché qu'abandonnés à eux-mêmes, les Allemands parviendraient les derniers au terme de la Révolution moderne. Ils sont à peine arrivés au point où le pouvoir central commence à être battu en brèche par le pouvoir local. Le résultat des dernières élections allemandes ne doit pas nous faire illusion. Et les déclarations du chancelier au nouveau Reichstag suffisent à prouver que l'empereur allemand a la volonté et le pouvoir de résister longtemps encore aux prétentions du parlementarisme. Il n'est, d'ailleurs, pas certain que le parlementarisme allemand abonderait dans le sens du pacifisme. Pareillement, la dissociation de l'Italie unifiée semble-t-elle devoir s'accomplir, selon un processus peu rapide.

La moralité du grand débat de politique extérieure, que le Sénat français a fait durer pendant six jours, s'impose même aux hommes les plus prévenus et les moins attentifs.

Le peuple-chef, s'il veut échapper aux périls qui le guettent, s'il veut reprendre sa mission occidentale interrompue, s'il ambitionne encore de diriger l'évolution

européenne et de hâter l'élaboration du moyen âge positiviste, devra se libérer, au plus tôt, d'un parlementarisme dissolvant, dans lequel il est indigne d'une nation progressive de s'attarder.

REMY ANSELIN.

LA philosophie reconnaît désormais, comme règle fondamentale, que toute proposition qui n'est pas strictement réductible à la simple énonciation d'un fait, ou particulier ou général, ne peut offrir aucun sens réel et intelligible. Les principes qu'elle emploie ne sont plus eux-mêmes que de véritables faits, seulement plus généraux et plus abstraits que ceux dont ils doivent former le lien. Quel que soit d'ailleurs le mode, rationnel ou expérimental, de procéder à leur découverte, c'est toujours de leur conformité, directe ou indirecte, avec les phénomènes observés que résulte exclusivement leur efficacité scientifique. La pure imagination perd alors irrévocablement son antique suprématie mentale et se subordonne nécessairement à l'observation, de manière à constituer un état logique pleinement normal, sans cesser néanmoins d'exercer, dans les spéculations positives, un office aussi capital qu'inépuisable, pour créer ou perfectionner les moyens de liaison soit définitive, soit provisoire. En un mot, la révolution fondamentale qui caractérise la virilité de notre intelligence consiste essentiellement à substituer partout, à l'inaccessible détermination des causes proprement dites, la simple recherche des lois, c'est-à-dire des relations constantes qui existent entre les phénomènes observés.

AUGUSTE COMTE.

La Vie à Landerneau-des-Lettres

LES MORTS CONTRE LES VIVANTS

Landerneau-des-Lettres est le pays où les plus bourgeois des littérateurs passent pour des révolutionnaires, les « pompiers » pour des fauves, les anarchistes pour des classiques et où, par contre, les révolutionnaires véritables sont qualifiés de conservateurs.

Dans cette ville charmante, il n'importe pas d'être, mais de paraître. Le costume le plus voyant est celui qui a le plus de succès dans les salons de Landerneau.

S'il n'y a, sous la défroque, qu'un cadavre, la réussite est aussi certaine que possible.

On aime à Landerneau, ou les morts qui ont l'air de vivants, ou les vivants qui ont l'air de morts. Mais ne vous avisez pas d'y donner l'impression de vivre réellement, les fantômes s'acharneraient après vous, et démontreraient à leur public que c'est vous, le fantôme !

Il est facile de comprendre cette haine, si l'on sait que les littérateurs sont de deux espèces. La première comprend les héros en puissance, c'est-à-dire les hommes à qui les circonstances ont défendu de dépenser dans l'action une vie trop riche, et qui la donnent alors à

l'imagination et à la pensée. Il est très probable, par exemple, que Balzac capitaliste eût été un homme d'affaires de grande envergure.

La seconde espèce est celle des individus de faible constitution, qui écrivent par impuissance naturelle à faire autre chose et qui ressemblent, en définitive, à des hommes manqués.

Il suffit de contempler le physique de nombre de gens de lettres pour savoir qu'ils sont les misérables rejetons de familles bourgeoises en voie de dégénérescence physiologique.

Ce seraient des êtres à hospitaliser et à traiter avec les plus grands ménagements, s'ils ne s'avisait de vouloir régenter le monde.

Bien entendu, les individus de la seconde espèce ont pour ceux de la première une haine spéciale, qui est l'aversion innée de l'avorton pour l'homme sain et fort, et ils usent tout leur talent (car ces fœtus ont parfois du talent) à démontrer qu'il n'existe rien en dehors d'eux et qu'ils sont des types tout à fait représentatifs de la fécondité puissante de la vie.

De telles prétentions ne seraient que ridicules, si nous n'étions pas en pleine mort sociale et si cela ne leur ajoutait un tragique macabre dont il n'y a pas de quoi rire.

La guerre acharnée, quoique sournoise, qu'ont toujours faite aux vivants de la littérature les êtres déjetés, rachitiques et scrofuleux des cénacles, des chapelles et des salles de rédaction, est aujourd'hui une forme de la lutte des classes.

La bourgeoisie qui sent très bien qu'elle va être balayée

prochainement par une aristocratie nouvelle, issue du peuple, tente par tous les moyens d'en retarder l'avènement.

Pour ce faire, elle a délégué au département des Lettres ceux de ses enfants qu'elle ne peut employer utilement dans le commerce, la banque, l'avocasserie, la politique, etc., à cause de leur déchéance intellectuelle et physique.

A ces fils de son sang le plus corrompu, elle donne aux uns, ceux de l'extrême droite, la mission d'exprimer l'inertie ; aux autres, ceux de l'extrême gauche, celle de simuler le mouvement. L'espèce des hommes manqués se divise ainsi en deux groupes, celui des bourgeois conservateurs et celui des bourgeois dits révolutionnaires.

Les premiers opèrent surtout dans les grandes revues, les grands journaux, les grosses maisons d'éditions, ils refont éternellement le même roman, le même poème, la même pièce de théâtre, à seule fin de démontrer que, quel qu'il soit, le bourgeois riche et bien vêtu est l'incarnation suprême de la vie. Ainsi, ils endorment le désir humain dans la contemplation béate de la médiocrité coutumière.

Les seconds, qui ont leur place dans les petites revues, les petits journaux, chez les petits éditeurs de la rive gauche, ont pour tâche de fabriquer l'œuvre nouvelle, celle que désirent les hommes en mouvement, les inquiets.

Mais cette œuvre, fleur de la misère physiologique, n'a que l'apparence de la nouveauté ; elle est nouvelle, comparée aux œuvres d'avant-hier, comme le cadavre d'aujourd'hui est nouveau si on le compare à la momie égyptienne.

Point n'est besoin d'être prophète pour deviner le but de cette entreprise. Offrir aux inquiets des semblants d'œuvres, c'est les détourner de chercher où elles sont, les vraies œuvres, et les retenir, sans qu'ils s'en doutent, sur un sentier tout à fait parallèle à la route banale.

Les bourgeois conservateurs et les bourgeois dits révolutionnaires de la littérature s'adressent ainsi à deux clientèles différentes pour leur vendre des produits différents en apparence, mais, au fond, similaires, parce que nés, les uns et les autres, de l'impuissance créatrice.

Comme le nationalisme, le féminisme, le libéralisme, le syndicalisme a ses poètes.

La convention qu'ils adoptent n'est pas la même que celle des poètes académiques, mais ils ressemblent à ceux-ci par l'absence de tout enthousiasme lyrique et poursuivent la même tâche secrète qui est de discréditer la poésie.

Les poètes du syndicalisme décrivent l'homme-foule en vers libres et bannissent soigneusement de leurs livres tout ce qui peut ressembler à un chant sur les cimes, solennisé par la présence auguste de l'Unité.

La raison de cette manière misérable d'exprimer la beauté moderne par des rythmes essoufflés et courts est dans ce fait qu'il faut que cette expression ne soit qu'une parodie de la vraie.

A la société en mal d'enfantement de *l'homme nouveau*, n'est-il pas urgent de présenter une contrefaçon de l'image de cet homme et de lui dire : voici le fils que tu désires, le reconnais-tu ? Il y a tant de joie pour une femme à être mère, que le rejeton le plus rabougri, substitué à son véritable enfant, elle le reconnaît pour sien et se prend à l'aimer.

La société agit pareillement. Le désir de la beauté est si fortement enraciné dans le cœur des hommes qu'ils se laissent presque toujours duper par ses simulacres.

Les bourgeois connaissent très bien cet état d'âme, et ils l'exploitent du mieux qu'ils peuvent. S'ils pouvaient tromper la faim des pauvres gens en leur donnant des cailloux à manger, soyez sûr qu'ils n'hésiteraient pas.

Ils ne le peuvent pas, parce que de la pierre ne ressemble pas assez à du pain. Mais dans le domaine où la tromperie est possible, parce qu'il s'agit de choses trop subtiles pour être pesées et analysées facilement, ces contrefacteurs ont beau jeu.

Aussi la fausse originalité et les fausses œuvres nouvelles font-elles prime à Landerneau. Pourquoi ? Parce que la bourgeoisie, par ses délégués dits révolutionnaires au département des Lettres, s'efforce de consolider son pouvoir. Il n'y a aucune chance, réfléchissez-y bien, pour que des gens qui se plaisent à lire les œuvres amorphes de tel socialiste révolutionnaire de la littérature aient jamais le courage de faire une révolution. Que ne lisent-ils plutôt Corneille !

Lorsqu'on lit dans une revue ou dans un journal que M. Un Tel est à l'avant-garde des idées, il faut se méfier ; car il y a beaucoup de chances pour que le prétendu novateur ne soit qu'un bourgeois déguisé en anarchiste.

Il n'y a, à l'heure actuelle, à Landerneau-des-Lettres, qu'une révolution qui importerait, c'est celle qui substituerait une littérature d'exaltation héroïque de l'humanité à ce petit art de description et de constatation qui sévit depuis tant d'années et qui n'est qu'une misérable parodie de l'Art véritable.

Mais cette révolution, qui ne peut être faite que par des hommes ayant la passion de l'Unité, a pour ennemis mortels tous ceux qui profitent de l'anarchie présente.

Landerneau ne serait évidemment plus la petite ville que nous connaissons, s'il se dressait au milieu d'elle un temple assez vaste pour que les hommes y puissent venir communier dans l'amour de la beauté, enfin révélée à tous.

C'est moi qui suis le temple, dit chacune des chapelles littéraires de droite ou de gauche. Il y a des hommes qui se laissent prendre à ces fallacieuses paroles, et ils vont s'agenouiller au pied de l'autel où officie le maître du jour.

Celui-ci sort du tabernacle une tête d'âne, il la lève au-dessus de l'assistance prosternée et prononce ces paroles : Voici l'Esprit, adorez-le, et les hommes répètent avec conviction : voici l'Esprit, adorons-le.

Pendant ces cérémonies, dans un lieu de la terre, où les anges du ciel sont présents, un homme est seul et écrit, c'est Lacuria ou Hello, et voici naître pour les générations futures : *Les Harmonies de l'Être et L'Homme*, deux grands livres catholiques tout ruisselants de la lumière de l'éternité.

C'est pour que personne ne lise jamais ces œuvres écrites par des vivants pour d'autres vivants que les morts font tant de bruit dans la ville.

L'âme humaine a, par-dessus toute chose, besoin de recueillement et de silence pour grandir.

Exiler l'âme de son silence infini en la mettant en contact avec le vain bruit des mots sans pensée, tel est le rôle des gens de lettres qui se croiraient déshonorés s'ils étaient des philosophes ou des poètes.

Ces ambassadeurs du néant sont vraiment les ombres damnées qui ont la haine de la vie, et Landerneau-des-Lettres ne serait qu'une petite bourgade assez ridicule si elle n'était pas, ce dont personne ne se doute, la ville des spectres.

JEAN THOGORMA.



LA société humaine se compose de familles et non d'individus. Suivant un principe philosophique posé, depuis longtemps, par mon ouvrage fondamental, un système quelconque ne peut être formé que d'éléments semblables à lui et seulement moindres. Une *société* n'est donc pas plus décomposable en *individus* qu'une surface géométrique ne l'est en lignes, ou une ligne en points.

AUGUSTE COMTE.

Les Livres qui font penser

L'École de médecine technique, par le docteur LEREDDE (extrait de *la Tribune médicale*). — C'est pour provoquer la création d'écoles de médecine technique que les praticiens, dans leurs congrès, ont demandé la suppression de l'agrégation et des concours d'écoles. Jusqu'ici, ils ne sont parvenus qu'à se faire traiter élégamment d' « anisophobes » par le professeur Grasset.

Ils ont pourtant leurs raisons. Et les voici présentées avec force par le docteur Leredde.

Les écoles de médecine doivent être désormais des associations enseignantes. « Nous voulons substituer un enseignement technique à l'enseignement actuel, qui n'est ni pratique, ni technique, ni clinique, ni scientifique, au sens vrai du mot, et qui n'est même pas un enseignement théorique réellement organisé. » Il convient donc de remplacer les salles de cours, où l'étudiant ne peut apprendre que des mots, — exemple : « anisophobie », « demi-folie », « psychisme inférieur », « polygone », — par de véritables ateliers médicaux.

L'enseignement médical rénové se donnera donc dans les hôpitaux et laboratoires. Au lieu d'être purement affirmatif, il sera démonstratif par la collaboration du maître et de l'élève. Celui-ci choisira son maître, le service auquel il désire être attaché et son laboratoire. Les examens seront techniques. Ils devront contrôler, non l'instruction théorique, mais l'instruction technique. « Le contrôle, dit le docteur Leredde, doit porter sur les résultats de l'enseignement ; jamais en étudiant directement en vue d'un examen. Celui-ci doit être

pour les juges le moyen de s'assurer de l'enseignement acquis par l'élève, et non de vérifier son travail. Je crois (ceci est une opinion personnelle) que l'étudiant en médecine doit fréquenter l'hôpital dès sa première année d'études. Ceci parce que la médecine est pour beaucoup une vocation, parce que cette vocation, pour les meilleurs, est déterminée par des raisons morales, et parce qu'à l'hôpital, l'étudiant peut comprendre dès l'origine les bases morales de la profession qu'il exercera plus tard. » Plus loin, l'auteur ajoute : « Professionnelle ou non professionnelle, une école est un milieu d'éducation et non un milieu d'instruction. L'essentiel de l'enseignement, c'est-à-dire l'effort personnel de l'élève, ce ne sont pas les programmes et les règlements qui peuvent le créer, ils ont même pour résultat habituel d'y mettre obstacle. L'essentiel de l'enseignement dépend de l'autorité, de l'activité du maître, de son action directe sur l'élève, du contact qui existe entre l'un et l'autre. »

C'est fort bien dit. Je retrouve ici la formule que j'avais voulu réaliser en fondant l'Université populaire et que j'ai si rarement pu faire entendre aux intellectuels qui me prêtaient leur concours : Pas d'enseignement vivant sans éducation ; pas d'éducation sans coopération. J'approuverais donc sans réserve le projet de réforme de l'enseignement médical dont le docteur Leredde indique avec autorité les grandes lignes et la direction, si nous n'étions en pleine anarchie.

Je ne crois pas que la crise médicale tienne seulement à un enseignement vicieux, suranné. La compétence, l'habileté ne sont pas tout. De parfaits vétérinaires ne seront pas encore des médecins qui savent trouver dans les profondeurs de l'âme humaine les racines du mal et qui inspirent confiance. Il y a aussi l'encombrement de la carrière médicale, du moins dans les grandes villes, l'âpre et dangereuse concurrence qui en résulte, l'arrivisme. Voyez le syndicalisme médical : il ne se préoccupe que des honoraires. Or l'argent dégrade. Qu'on ne s'y trompe point, ce n'est pas la science, le dévouement d'un vrai médecin qu'on paye cinq louis par consultation (pour ne pas parler des scandaleux tarifs des chirurgiens) ;

mais les secrets d'un sorcier vénal. Et de tout temps et partout, quoique redoutés, les sorciers ont été méprisés et haïs. C'est pourquoi les attentats contre leurs médecins par des malades déçus deviennent de plus en plus fréquents.

Le médecin ne pourra être tout ce qu'il peut et doit être que dans l'ordre. C'est alors seulement que la question de la réforme de l'enseignement médical se posera, parce que c'est alors seulement qu'elle se pourra résoudre. Il n'y a pas de réorganisation sociale partielle.

Le Conflit de la morale et de la sociologie, par SIMON DEPLOIGE, 7 fr. 50 (Institut supérieur de philosophie de Louvain). — L'auteur entend par « sociologie » le système de M. Émile Durkheim. C'est vraiment insuffisant. Sans doute, ce pédant se donne comme le Sociologue ; mais il est fâcheux qu'un savant aussi averti que Mgr Deploige soit dupe de ce bluff de Sorbonne. La sociologie fut fondée par Auguste Comte, qui a reconnu la place de cette science au sommet de la hiérarchie, et non pour la mettre en conflit avec la morale, mais pour la subordonner à la morale. De plus, il a découvert sa méthode propre : la filiation. Ce sont ces principes et cette méthode qui ont inspiré les sociologues allemands, ceux de l'école historique comme ceux de l'école psychologique. Tout ce qu'il y a de solide dans ces écoles vient de notre grand A. Comte, mais obscurci par les fumées de la métaphysique allemande et alourdi par le poids de l'érudition allemande. M. Émile Durkheim, penseur d'État et de franc-maçonnerie, s'est borné à traduire en langue française ces idées allemandes, non sans remettre de la fumée. C'est tout ce qu'il apporte. Quand il énonce une idée claire, on peut être certain qu'elle ne vient pas de lui. Voilà tous ses titres à se poser en chef d'école et en « successeur d'Auguste Comte ». Vraiment, j'aime encore mieux Paul Janet qui défendait à ses élèves de prononcer le nom d'Auguste Comte, comme si ce nom devait faire s'écrouler les murs de la Sorbonne. Au moins, celui-là, sa creuse grandiloquence était bien à lui.

Il faut donc le dire, ce n'est pas la sociologie qui est en conflit avec la morale théorique, ce sont MM. Émile Durkheim et Lévy-Brühl. Et même en y joignant leurs disciples, MM. Berr, Mauss, Mantoux, Bayet, Lahy et consorts, ce conflit ne saurait avoir l'importance que l'auteur a cru devoir lui accorder. Tout de même, ouvrage utile. Avec patience, Mgr Deploige démonte les unes après les autres les pièces du prétendu système de M. Durkheim. Il nous fait voir que le corps en est emprunté avec une excessive discrétion aux sociologues allemands, et nous savons que ces sociologues l'avaient emprunté avec non moins de discrétion à Auguste Comte. Ce qui revient à M. Durkheim, pour nous en tenir à celui-ci, c'est ce qui n'est guère soutenable et, comme le montrent assez ses contradictions et ses confusions, c'est ce dont il est lui-même le moins sûr. Ce n'est que le maquillage.

« Vérification faite, écrit l'auteur, nous nous trouvons devant une construction *a priori*, devant l'œuvre d'un idéologue, préoccupé de créer une science nouvelle et hanté par le souci de lui découvrir un objet; s'emparant, à cette fin, d'une notion élaborée par le génie d'un peuple voisin et devenue un élément de sa mentalité; altérant sa physionomie propre en la vidant de son sens traditionnel; la convertissant en une abstraction déconcertante, d'allure paradoxale; puis, à l'instar d'un géomètre, déduisant de son postulat une série de corollaires, tout en cherchant à illustrer ceux-ci de l'un ou l'autre exemple. Certes, on les retrouve presque toutes ailleurs, les « règles de la méthode sociologique »; et il n'en est guère sous laquelle on ne puisse mettre une signature: ici, celle de Comte; là, celle de Schaeffle; ailleurs, celle de M. Wundt, ou d'autres encore, comme Guarin de Vitry. Mais les emprunts, triés et modelés, arrangés et groupés, ont fini par former un ensemble à peu près cohérent. »

Se disant positiviste, mais voulant être « original », M. Durkheim n'a pas l'esprit positif. C'est que la métaphysique seule permet les jongleries de dialectique. Son « réalisme » est de la scolastique, son « objectivisme » de la métaphysique maté-

rialiste, — c'est-à-dire le contraire du positivisme auquel il prétend. De même son orgueilleux intellectualisme de mandarin.

Je ne puis analyser ce gros ouvrage, qui est lui-même une concise et forte analyse des principales erreurs de la sociologie sorbonnienne que Mgr S. Deploige a étudiée soigneusement. Pour notre délectation et notre instruction, l'auteur nous présente, en bonne clarté française, cette mystagogie sociale qui ne fait illusion que dans l'ombre. Il nous en montre les puérités, les contradictions, les absurdités. On regrette seulement qu'il ne lui compare pas la véritable sociologie positive. Le plus souvent, il se borne à dénoncer les emprunts que nos universitaires ont faits aux Allemands. Pourquoi ne pas dire ce que ceux-ci doivent à A. Comte. Il est inadmissible que l'auteur, qui a parcouru l'innombrable littérature pseudo-sociologique de ces trente dernières années, ne connaisse pas le *Système de politique positive*, l'*Appel aux conservateurs* et la *Synthèse subjective*. A la vérité, il cite A. Comte fréquemment, mais seulement son *Cours de philosophie positive*, et presque toujours pour le diminuer ou pour signaler que saint Thomas avait prononcé quelques vérités avant lui. Parfois, Mgr Deploige attribue à MM. Durkheim, Lévy-Brühl, surtout aux Allemands, ce qui revient certainement au fondateur du positivisme. Et c'est qu'il ignore l'essentiel de notre doctrine. Ne dit-il pas, par exemple, que le *Cours de philosophie positive*, achevé en 1842, n'eut pas de suite et que « la sociologie resta dans l'abandon pendant trente ans », jusqu'à la publication de la thèse de M. A. Espinas sur les *Sociétés animales* ? C'est ignorer l'ouvrage capital d'Auguste Comte, le *Système de politique positive*, dont le premier volume parut en 1851 et le quatrième en 1854.

Nos Directions par HENRI GHÉON, 3 fr. 50 (Éd. de la *Nouvelle revue française*) — M. Henri Ghéon est un critique averti et subtil. Mais il n'écrit que pour les gens de lettres, et pour leur indiquer ses directions. On en peut juger par les titres des essais qu'il a réunis dans ce volume : *Réalisme*

et poésie, Notes sur le théâtre poétique, Le classicisme de M. Moréas, M. d'Annunzio et l'art, L'exemple de Racine, Le lyrisme de M. Rostand, Le mouvement dans la poésie lyrique française, Sur la technique poétique.

C'est trop donner aux moyens et négliger le but. M. Henri Ghéon semble d'ailleurs poursuivre la vaine recherche d'une beauté objective absolue. C'est l'erreur métaphysique en art. Il n'y a de beauté que par rapport à Dieu ou à l'Humanité. Il n'y a d'art que pour illuminer, exalter, élever, unir les âmes.

Et c'est pourquoi les disputes des grammairiens et des esthéticiens n'ont d'importance qu'aux époques de décadence, — où l'art est sans élan parce que les cœurs sont sans chaleur.

Le Capitaine de vaisseau Rolland, par le docteur CHALLAN DE BELVAL (Marseille). — Un beau nom, une belle figure de soldat, une belle vie d'homme. Commandant la 7^e division militaire et la place de Besançon pendant la guerre de 1870-71, le capitaine de vaisseau Rolland « déploya la plus intelligente énergie pour transformer au plus vite en soldats, les mobilisés... Il sut donner une impulsion rapide à la construction des forts détachés qui environnent notre place, et qui ont enlevé à l'ennemi la tentation d'essayer sur elle une surprise ou un bombardement ». Le général Rivière a pu dire que si la France a conservé Belfort, c'est à Rolland qu'elle le doit, presque autant qu'à l'héroïque défense du colonel Denfert.

Un bon livre, qui tient bien ce que promettent les premières lignes adressées par l'auteur à ses « jeunes compatriotes francs-comtois » : « Je désire fixer, dans votre mémoire, le souvenir d'un soldat à qui Besançon doit d'avoir évité, pendant l'Année terrible, les épreuves du bombardement et les horreurs de l'invasion. J'entends vous donner en lui un modèle d'abnégation et de patriotisme, vous montrer ce que peut un homme de cœur aux prises avec les difficultés du Devoir... J'aurai réalisé mon intention si, dans le souvenir

d'une patriotique énergie, vous apprenez à être prêts pour la lutte fatale que, demain peut-être, vous aurez à soutenir. Sachez bien qu'un peuple perd sa nationalité, alors qu'oubliés de ses traditions séculaires, il n'a plus d'autre préoccupation que l'intérêt personnel, la conquête de l'or et le besoin des matérielles jouissances ; alors que le dogme sacré de la famille s'affaisse sous les assauts de l'égoïsme, qu'il n'a plus de religion, que le principe d'autorité est sans cesse discuté, que la discipline, consciente de son devoir, est remplacée par un abject servilisme ; quand l'utopie internationaliste hante les cerveaux ; quand, enfin, ce peuple, insouciant de sa propre natalité, se laisse entamer par le cosmopolitisme et subit, sans discernement ni conviction, l'autoritarisme occulte d'une secte ou d'une race dont il ne se soucie même pas de connaître le passé ni le but... »

La Maîtresse servante, par JÉRÔME et JEAN THARAUD. (Émile-Paul, éd.). — Le type de la servante maîtresse est classique. Les auteurs ont imaginé celui de la maîtresse servante. La mère qui s'est laissé imposer la maîtresse de son fils réalise cette vengeance bien féminine de réduire cette maîtresse à l'état de servante. Et celle-ci, par habitude et lassitude, accepte cette humiliation. Bientôt, elle n'est plus que servante. C'est une figure intéressante, émouvante parfois. Au contraire, l'amant et sa mère sont bien antipathiques.

Tout le livre est là. C'est peu. Un prétexte, semble-t-il, à quelques exercices de style. C'est une noble préoccupation que celle de la perfection ; mais c'est une grave erreur que de la chercher seulement dans la ligne, dans la couleur ou dans la forme. Il y faut la passion, la vie et l'âme que la forme doit exprimer. La beauté en soi est une chimère métaphysique. Il n'y a que de la beauté humaine.

Les Idées à propager, par GEORGES TRAGIN, 1 fr. 50 (G. Ficker, éd.). — Cet auteur a des « idées ». En politique électorale, cela peut servir. Dans ce petit livre, il y a de quoi alimenter tous les programmes des candidats à la députation et au Sénat.

Mais la politique est autre chose, et il y faut plus que des « idées » et des projets de réforme. M. G. Tragin manifeste trop l'erreur matérialiste qui consiste à vouloir résoudre légalement les problèmes sociaux qui comportent surtout des solutions morales. Pour tout dire, il lui manque une doctrine. Je lui recommanderai donc la lecture attentive des quatre volumes du *Système de politique positive*.

Le Dressage primaire. I. *Enseignement*, par le Docteur A. TRIPIER. — L'auteur nous fournit quelques indications sur l'enseignement primaire. Il s'élève avec raison contre la culture intensive et exclusive de la mémoire. On n'arrive ainsi, dit-il, « qu'à créer un automatisme dont l'idéal demeure de donner, en passant, l'illusion de l'intelligence ». Mais il oublie que les examens nécessitent cette culture de la mémoire, et que l'enseignement d'État ne se défend que par les examens. Pour obtenir les diplômes, qui sont la clé des carrières et les titres au parasitisme sinécuriste, il n'est pas demandé de rien comprendre mais de tout savoir.

Vers la Maison de lumière, par B. ANSTICE BACKER, ouvrage traduit de l'anglais par un Père bénédictin de Solesmes, 3 fr. 50 (Librairie Lecoffre). — C'est l'histoire d'une conversion. Il n'est pas de meilleure apologétique. Simplement, sans souci de littérature, miss Backer nous raconte les expériences de sa vie spirituelle qui aboutirent à sa conversion au catholicisme.

Après avoir parcouru quelques-unes des nombreuses sectes protestantes, sans y trouver l'aliment que son cœur exigeait et la direction dont son âme avait besoin, miss Backer s'intéressa même à l'évolutionnisme et au matérialisme. Le positivisme, fort incomplet d'ailleurs, qu'elle rencontra dans l'œuvre d'Herbert Spencer contribua pour beaucoup, dit-elle, à sa conversion. On regrette qu'elle n'ait pas connu l'œuvre de Comte. Comme l'esprit de miss Backer est essentiellement théologique et ne s'est jamais écarté de sa voie que pour s'égarer dans la métaphysique, elle n'eût pu accep-

ter le positivisme; mais il est probable que sa conversion au catholicisme eût été bien facilitée. Elle eût connu plus tôt que la règle n'est pas la servitude mais la liberté, et que la soumission est la base du perfectionnement. Elle eût cessé plus tôt d'être « une angoisse errant au pays des rêves ».

L'Arbre de vie, par VIAUD-BRUANT, 6 fr. (Figuière, éd.). — L'auteur se dit « jardinier poitevin ». Il aime la vie, — végétale, animale et sociale. Il l'aime pour ce qu'elle est, il l'aime surtout pour ce qu'elle pourrait être.

Pour se reposer de produire tant de belles fleurs et de bons fruits, ce « jardinier » cherche les moyens d'améliorer notre humanité. Noble divertissement ! Malheureusement, l'auteur manque de méthode et de doctrine. La biologie ne peut résoudre les problèmes de la sociologie. Un mécanicien n'est pas un médecin. Un horticulteur n'est pas un sociologue. L'homme social ne saurait se traiter comme un arbre. La génétique, la gominatique, la blastophtorie, voire l'eugénique ne peuvent rien contre l'anarchie.

Comme tous ceux qui méconnaissent le social, M. Viaud-Bruant néglige les véritables solutions morales pour proposer de multiples réformes matérielles : sanitaires, économiques, administratives, éducatives, voire cosmiques. L'imagination, ici, se peut donner du jeu, et elle n'y manque pas. Et cela n'est pas ennuyeux. L'idée d'empêcher les anormaux, vicieux et criminels de se reproduire, en les soumettant à une opération anodine, la « résection des canaux déférents », est amusante.

Dans les Débris et sur les ruines, par JEAN DE BONNEFON, 3 fr. 50 (Figuière, éd.). — Recueil des meilleures et des plus récentes chroniques de cet excellent journaliste qu'est Jean de Bonnefon. On le lit avec agrément quand il parle du passé, de quelques personnages notoires, des monuments et des aspects de Paris. Mais pourquoi tient-il tant à écrire sur l'Église, sa doctrine, le Pape, Rome et le clergé, puisqu'il ne les comprend pas ? Ce dénigrement onctueux ne laisse pas

d'être agaçant. La réputation de l'écrivain — quelle que soit la somptuosité de ses phrases — n'y gagne pas. On le regrette pour M. Jean de Bonnefon.

Léon Ollé-Laprune, par GEORGE FONSEGRIVE, 0 fr. 60 (Bloud., éd.). — Deux chapitres : 1. L'homme ; 2. Le penseur. Mais celui-ci valait moins que celui-là, et peut-être même ne valait-il que par celui-là. Fervent catholique, Ollé-Laprune mêlait beaucoup trop de métaphysique universitaire à son théologisme ingénu. Si, pour lui, cette fâcheuse disposition ne fut pas un dissolvant de la foi, c'est que son cœur restait au-dessus de son esprit, comme il convient. Et c'est en cela, je le répète, que l'homme — quoi qu'en dise M. Fonsegrive — est bien supérieur au penseur. Son nom mérite d'être retenu, — plus que son œuvre. Ce petit livre contribuera à le préserver de l'oubli.

Lettres de jeunesse, par CHARLES-LOUIS PHILIPPE, 3 fr. 50 (Éd. de *la Nouvelle revue française*). — Pour bien connaître Charles-Louis Philippe et bien apprécier son œuvre, il faut lire ces lettres à un ami, le poète belge Henri Vandeputte. Il est là tout entier, avec ses enthousiasmes, sa sensibilité, sa bonté. Avec aussi les troubles d'une âme qui cherche sa foi. Il l'eût certainement trouvée.

Cathelineau, par F. CHARPENTIER, 0 fr. 60 (Bloud, éd.). — Voici un héros. C'est un paysan transformé presque subitement, par les circonstances, en chef militaire, faisant surgir son armée, la pourvoyant des fusils, chevaux et canons de l'ennemi mis en déroute par ces paysans qui vont au feu en chantant des cantiques : Jacques Cathelineau, le « saint de l'Anjou ». Le plus extraordinaire, c'est que ce général improvisé était invincible. Il ne fut vaincu que le jour où il ne fut plus écouté, — et pour mourir. Son sacrifice ne fut pas inutile. « L'honneur de Cathelineau est d'avoir rendu, dit l'auteur, par le mouvement suscité par lui, d'abord à la religieuse Vendée, puis à la France entière, la liberté du culte

catholique. Cette liberté fut, en effet, l'objet du premier article du traité de la Jaunaye conclu en 1795. Elle devint plus tard la cause des négociations du Concordat de 1801. »

Les Associations ouvrières de production, par JOSEPH CERNESSON. — Au 1^{er} janvier 1910, il y avait 510 associations ouvrières de production comprenant 20.000 membres. Elles avaient fait, en 1909, 65 millions de francs d'affaires. Mais M. J. Cernesson nous fait remarquer que les trois quarts de ces associations n'ont pas plus de dix ans d'existence et font moins de 100.000 francs d'affaires par an.

La plupart sont créées et sont soutenues par les subventions et les travaux de l'État. Le parlementarisme leur est fatal. M. Cernesson cite de curieux exemples. Les associations ouvrières qui prospèrent sont celles qui se donnent une direction compétente, indépendante et continue. Nous avons là quelques expériences précieuses.

Les Livres qui s'imposent, par FRÉDÉRIC DUVAL, 6 francs. (G. Beauchesne, éd.). — L'art de lire est difficile. Celui de ne pas lire l'est plus encore. Les conseils sont donc précieux. M. Frédéric Duval s'adresse aux catholiques. Dans la vie chrétienne, la vie sociale, la vie civique, ceux-ci manquent trop souvent de doctrine. Et l'on ne peut bien penser, croire fortement, agir efficacement sans doctrine. On l'entend bien, pour M. Frédéric Duval, ce ne peut être que le catholicisme : « Mais, diront ceux qui, de bonne foi, considèrent le catholicisme comme une religion verbale et formaliste, où trouverons-nous les doctrines qui éclaireront notre route et prépareront l'avenir ? Dans le catholicisme intégral, seul capable de nous guider dans la mêlée des opinions et de restaurer, sur ses assises naturelles, la société démantelée. Et le catholicisme intégral, c'est la doctrine chrétienne qui, appuyée sur l'Évangile, précisée par les conciles, enseignée par les papes, commentée par les Pères de l'Église, enrichie par les saints, par les penseurs et par tous ceux sur lesquels souffle l'Esprit de Dieu, c'est la doctrine qui nous fournira, sur les problèmes qui tourmentent nos âmes et qui passionnent le monde, des

solutions assez chrétiennes pour refléter fidèlement la pensée du Christ, assez originales pour se distinguer nettement de tous les systèmes conçus par la seule raison, assez rationnelles pour satisfaire les intelligences les plus difficiles, assez larges enfin pour s'adapter à toutes les nécessités du présent et pour respecter les possibilités les plus lointaines. »

L'auteur s'est proposé d'indiquer, aux jeunes gens surtout, les livres qui peuvent enrichir les âmes. « Ce qui, précisément, dit-il, constitue l'originalité de ce répertoire bibliographique, c'est qu'il est un répertoire critique et doctrinal, c'est-à-dire qu'il tend à imprimer aux esprits une orientation précise et qu'il est lui-même le reflet d'une pensée... Par le choix des ouvrages, par les extraits donnés, par le plan suivi, par nos commentaires enfin, nous avons essayé de mettre dans notre travail une harmonieuse unité doctrinale pour mieux la promouvoir parmi nous. Cette unité, dans notre livre, n'est pas parfaite et elle ne pouvait l'être. Seule, une « œuvre », conçue et écrite par un penseur de génie, peut prétendre à cette perfection. Toutefois, nous croyons avoir dirigé notre choix de telle façon que ceux qui posséderont ce livre et s'en inspireront, assisteront au développement régulier et méthodique de leur personnalité religieuse, sociale et civique. Convaincu, en effet, que le monde touchait à l'heure solennelle qui verra surgir pour de longs siècles un ordre nouveau, et désirant inciter les catholiques à délaisser momentanément les œuvres secondes pour se consacrer sans réserve aux tâches primordiales et constructives, nous avons volontairement négligé tout ce qui ne nous a pas paru éclairer d'un jour lumineux les destinées de l'homme et hâter la restauration de la société désorganisée par la Révolution. Nous avons, en somme, voulu faire une œuvre d'opportunité en rappelant les principes immuables qui doivent régir les rapports de l'homme avec Dieu et des hommes entre eux. »

On souhaite que le même travail soit entrepris par un positiviste, — et le titre serait tout trouvé : *Les Livres qui font penser*. C'est le meilleur éloge que je puisse faire des *Livres qui s'imposent*.

Quetelet, statisticien et sociologue, par JOSEPH LOTTIN 10 fr. (Institut supérieur de philosophie, Louvain). — Étude complète sur la vie, l'œuvre et l'influence d'Adolphe Quetelet. Statisticien original et fécond, Quetelet est-il sociologue ? Sa « physique sociale » n'est pas la sociologie. L'auteur rappelle en passant que Quetelet avait emprunté le mot à Auguste Comte, qui dut en chercher un autre et qui trouva, en 1838, celui de « sociologie ». Et c'est ainsi, fait remarquer l'auteur après M. Defourny, avec quelque ironie sans doute, que « Quetelet est devenu la cause occasionnelle de la création de ce néologisme ».

La statistique morale, les ingénieuses applications du calcul des probabilités aux phénomènes sociaux, la fameuse théorie de l'homme moyen ont séduit bien des esprits que la méthode positive eût mis en garde. Il en est de même de beaucoup de théories à la mode aujourd'hui, depuis le pragmatisme inférieur de William James jusqu'au subtil intuitionisme de M. Bergson, en passant par le fumeux réalisme de M. Durkheim.

La science n'a pas d'autre fin que de chercher la constance des rapports, c'est-à-dire d'établir des lois. La statistique ne peut jamais que vérifier ces lois. Elle ne saurait les découvrir. « Tant qu'on ne fera, comme M. Quetelet, a dit M. Wyrouboff, que des spéculations mathématiques sur la régularité ou la périodicité des phénomènes sociaux, on aboutira forcément à un empirisme qui, pour être revêtu d'une apparence scientifique et suivi d'un cortège de formules mathématiques plus ou moins compliquées, n'en est pas moins grossier. »

On peut dire que la part de la statistique dans les études sociales est en proportion de l'imperfection de la sociologie. On ne dénombre pas les phénomènes dont les lois sont connues. « Pour tous les phénomènes dont la cause est déterminée, dit Claude Bernard, la statistique n'a rien à faire ; elle serait même absurde... Les effets arriveront toujours sans exception et nécessairement, parce que la cause du phénomène est exactement déterminée. » La statistique n'est donc jamais qu'un

expédient. La prévision qu'elle permet est tout empirique. Elle n'est pas certaine. Il suffit qu'un des éléments inconnus soit modifié pour que la prévision se trouve en défaut. Il est vrai que Quetelet comptait sur la neutralisation des « causes accidentelles » inconnues. Mais c'est reconnaître que la statistique aura d'autant plus d'importance que la sociologie sera moins avancée. Les vrais positivistes l'utilisent donc avec modération et jamais sans faire quelques réserves sur les résultats qu'on en peut tirer.

M. Joseph Lottin aime évidemment l'auteur qu'il nous fait si bien connaître, et jusqu'à justifier son fatalisme mathématique et à expliquer « l'homme moyen ». Néanmoins, son sens critique ne l'autorise pas à tout accepter. A Quetelet qui se plaint d'avoir « été souvent jugé avec prévention », il répond : « Quetelet juge trop sévèrement ses lecteurs. Avancer des aphorismes solennels, pour exprimer des vérités élémentaires, c'est exposer le lecteur à s'attacher aux expressions et à y découvrir des sens insoupçonnés par l'auteur. Prétendre, outre cela, aborder des problèmes délicats de psychologie où la vérité est faite de nuances et de finesses, c'était, de la part de Quetelet, engager ses interprètes à le traiter en philosophe et à lui reprocher des incorrections qui, en philosophie, sont des erreurs ou des contradictions. Mais, en fait, Quetelet n'est pas philosophe ; il fut statisticien, mathématicien, et... poète. C'est dans cet esprit qu'il faut le lire. »

G. DEHERME.

Bruines et rosées, par MARIE-LOUISE DEPERROIS, 3 fr. 50 (Figuière, éd.).

Les Roses s'ouvrent, par WILFRID LUCAS, 3 fr. 50 (même éd.).

L'Éternel éphémère, par EUGÈNE CRUCK, 3 fr. 50 (même éditeur).

Le Berger de Bagdad, par ALEXIS DANAN, 3 fr. 50 (même éditeur). — Dans ces quatre recueils, il est beaucoup question d'amour, de fleurs, et de ces fumées bleuâtres qu'on appelle des rêves de poète. Les vers sont faciles. Mais la facilité ne suffit pas pour faire bon et beau. On ne saurait trop le répéter aux jeunes.

Le volume de M. Danan est celui qui autorise le plus d'espérances. Plusieurs de ses poèmes sont intéressants, tant par la fermeté de l'expression que par le sujet qui échappe à la banalité des éternelles confidences d'amour, suivies des naïfs désespoirs de la vingtième année. Bornons-nous à citer ces strophes empruntées à la pièce qui donne son titre au recueil, *Le Berger de Bagdad* :

Paissant ses chèvres par les sentes
Dont miroitaient les gazons roux
Et les ramures bruissantes,
L'enfant, de sa flûte à sept trous
D'arabesques bariolée,
Disait l'âme des midi bleus
Qu'on voyait monter dans les cieux
Avec sa chanson exhalée.

Il rêvait le rêve muet
Des vieux cèdres, des ormes calmes,
Dont le panache remuait
Dans le frisson chantant des palmes,
Pour peu qu'un zéphir complaisant
Leur apportât sa mélodie :
Ou bien il chantait l'épopée
Des chênes rudes, en passant...

Il conversait avec la brise,
Le soir ; il échangeait des sons
Avec le vent tiède qui frise
La chevelure des buissons
Et le velours des sources vertes.
Et la lune agréait, parmi
Les encens du printemps ami,
Ses notes en hommage offertes.

.

C'est pourquoi la forêt l'aimait
Comme l'un de ses meilleurs chantres.
A son passage elle embaumait,
Et, de ses gazons, de ses antres
Dont s'apaisaient les sourdes voix,
Montait vers le gardien de chèvres
Des senteurs, ainsi, sur ses lèvres,
Qu'un baiser fraternel des bois.

Malgré un léger soupçon de maniérisme, malgré que telle prétendue diptongue s'obstine à former deux syllabes distinctes, cet échange d'élangs sympathiques entre le berger et la forêt est d'une inspiration aussi saine que délicieuse.

ANTOINE BAUMANN.

Saint Vincent de Paul : *Lettres choisies*, publiées d'après les manuscrits ; introduction et notes par PIERRE COSTE, o fr. 60 (Bloud, éd.). — Ces trente-six lettres, choisies par un prêtre de la Congrégation de la Mission, dans un but d'éducation chrétienne, sont un acompte sur la future édition de la correspondance générale du grand saint. Revues sur les manuscrits, ces lettres réunies seront au nombre de plusieurs centaines.

La plupart des lettres aujourd'hui publiées se rapportent à l'exercice du ministère sacré ; ce sont des directions et des instructions, des encouragements et des réprimandes, des règles, des disciplines, des demandes de reddition de comptes, des appels de protection. Le saint se préoccupe de ses missions au Maroc et à Madagascar ; il surveille les maisons des sœurs de charité, et prend soin d'en éloigner les soldats, amis ou ennemis : les uns corrompent, les autres pillent.

Vincent continue avec Mazarin les excellents rapports qu'il avait entretenus avec Richelieu ; et, dès 1646, il s'accorde avec le ministre dans la réprobation des Jansénistes.

La justice des parlements lui est, doit-on croire, suspecte : il sollicite les puissances afin qu'elles influencent à temps la magistrature — et la magistrature bretonne !

A l'occasion, il sait remercier des dons reçus et des services rendus.

Ces lettres sont assurément curieuses, mais bien peu d'entre elles suscitent l'édification et la charité. Comme les catholiques, les positivistes honorent Vincent de Paul et le placent à leur calendrier : ils eussent peut-être découvert dans la correspondance inédite du saint gascon, ami de Henri IV, un choix de lettres d'une spiritualité moins contestable, d'un enseignement moral plus pratique.

Telle quelle, cette brochure d'un missionnaire intéresse surtout les membres de la Mission.

ÉLOI PÉPIN.

Nous avons reçu :

La Pluie au printemps, par ALBERT-JEAN, 3 fr. 50 (G. Crès, éd.). — Avec une âme, à 18 ans, toutes les femmes sont belles et tous les hommes sont poètes. Celui-ci n'a peut-être que cette poésie du diable ; mais combien elle nous charme !

Et qu'ils soient gracieux et purs, c'est tout ce que nous pouvons demander aux jeux de l'adolescence. C'est de l'homme fait qu'il faut attendre le dur labeur de reconstruction.

Il s'y prépare d'ailleurs, celui qui peut dire comme M. Albert-Jean :

Et j'ai vécu avec le désir de bien vivre
Caché au fond de moi comme un divin trésor,
Pour être digne ainsi de parler de mes Morts...

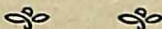
Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

12-2-12. — TOURS, IMPRIMERIE E. ARRAULT ET C^{ie}.

POUR NOUS AIDER



Nous n'ouvrons pas de souscription ; mais on nous aidera efficacement en nous recrutant de nouveaux lecteurs, en abonnant des bibliothèques publiques, syndicats, universités populaires, coopératives, cercles, etc., en nous indiquant des libraires dépositaires pour la vente au numéro, en nous signalant les libraires des gares de chemins de fer et du Métropolitain qui ne tiennent pas encore *la Coopération des Idées*, en nous faisant parvenir les adresses des personnes à qui nous pouvons envoyer un numéro spécimen.



En vente à **La Coopération des Idées.**

(Envoi franco)

| | |
|---|--------|
| Appel aux conservateurs , par AUGUSTE COMTE, un vol. in-8 de 136 pages | 3 fr. |
| La Synthèse subjective ou Système des conceptions propres à l'état normal de l'Humanité , tome premier (seul publié) : <i>Système de logique positive</i> ou <i>Traité de philosophie mathématique</i> , un vol. in-8 de 776 pages | 9 fr. |
| Testament d'Auguste Comte , avec les documents qui s'y rapportent, pièces justificatives, prières quotidiennes, confessions annuelles, correspondance avec Mme de Vaux, publié par ses exécuteurs testamentaires, 2 ^e éd., un vol. in-8 de 570 pages. | 10 fr. |
| Lettres d'Auguste Comte à divers , publiées par ses exécuteurs testamentaires. | |
| Tome 1 ^{er} , première partie, un vol. in-8 de 656 pages. | 8 fr. |
| Tome 1 ^{er} , seconde partie, un vol. in-8 de 392 pages | 6 fr. |
| Tome II ^e , un vol. in-8 de 364 pages | 10 fr. |
| Notice sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte , par J. LONCHAMPT, un vol. in-16 de 218 pages | 1 fr. |

La **COOPÉRATION DES IDÉES** est en vente dans les **principales gares de France et du Métropolitain de Paris.**

- A ROUEN, *Librairie Centrale*, 26, rue des Carmes.
A CHARTRES, *Librairie Lester*, place des Halles.
A ROANNE, *Librairie Boissy et Lauxerrois*, rue du Lycée.
A AMIENS, *Librairie Prudhomme*, 14, Place Gambetta.
A PARIS, *Librairie Affolter*, 50, rue Delaborde.
— — *Barrault*, 24, rue de Clichy.
— — *Bénard*, Galeries de l'Odéon.
— — *Blanchard*, 4, boulevard Saint-André.
— — *Crès et C^{ie}*, 3, place de la Sorbonne.
— — *Feuillatre*, 8, boulevard Denain.
— — *Floquet*, 47, rue des Martyrs.
— — *Floury*, 1, boulevard des Capucines.
— — *Gâteau*, 8, rue de Castiglione.
— — *Hétains*, 50, rue de Passy.
— — *Martin*, 3, faubourg Saint-Honoré.
— — *Maynier*, 54, rue de Seine.
— — *Méa*, 1 bis, rue du Havre.
— — *Melet*, 45, Galeries Vivienne.
— — *Sevin et Sarrat*, 25, rue La Boétie.
— — *Stock*, 155, rue Saint-Honoré.
— — *Tassel*, 44, rue Monge.
— — *Timotéi*, 14, rue de Castiglione.

LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 101-50

Directeur : **A. GALLOIS**

RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux

D'après le Journal Officiel de la République française

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour

TOURS. — IMPRIMERIE E. ARRAULT ET C^{ie}.